



## SM le Roi félicite le président américain à l'occasion de la fête nationale de son pays

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de félicitations au président des Etats-Unis d'Amérique, M. Joseph R. Biden, à l'occasion de la fête nationale de son pays. Dans ce message, SM le Roi exprime Ses chaleureuses félicitations et Ses sincères vœux de bonne santé et de bonheur au président Biden et de davantage de progrès et de prospérité au peuple américain.

Le Souverain saisit cette occasion pour exprimer Sa fierté de l'amitié solide et des liens historiques séculaires unissant le Royaume du Maroc et les Etats-Unis d'Amérique, réaffirmant Sa ferme détermination de continuer à œuvrer de concert avec le Président américain pour renforcer davantage les relations bilatérales distinguées et hisser le partenariat stratégique multidimensionnel à des paliers supérieurs, à la hauteur des attentes et aspirations des deux peuples amis.

Sa Majesté le Roi réaffirme également à M. Biden la volonté constante du Maroc d'approfondir le dialogue politique et de consolider la concertation avec ce pays ami dans les différents fora internationaux, au sujet des questions d'intérêt commun, au service des intérêts des deux pays et en faveur de la sécurité, la paix et la stabilité dans le monde.

www.libe.ma

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10258

Vendredi 5 Juillet 2024

## La tension monte de plus en plus dans le secteur de la justice

### *Le SDJ dénonce le jeu sournois du gouvernement*

*Youssef Aïdi : Nous respectons les outputs du dialogue sectoriel et nous nous attendons à ce que l'Exécutif en fasse de même*

## Promotion d'une industrie de la culture, création d'unités industrielles de traitement de minerais, fléau de l'emploi des mineurs, entre autres interpellations des deux Groupes parlementaires de l'USFP dans l'hémicycle

Page 2



A l'instar des autres tribunaux du Royaume, un sit-in a été observé hier par les fonctionnaires de la justice à Inezgane

Page 3



## L'identité visuelle de la campagne de communication du RGPH dévoilée

### Amorce de l'étape opérationnelle du Recensement général 2024

Page 10

# Promotion d'une industrie de la culture, création d'unités industrielles de traitement de minerais, fléau de l'emploi des mineurs, entre autres interpellations des deux Groupes parlementaires de l'USFP dans l'hémicycle

## Actualité



Les interpellations des députés parlementaires itihadis, membres du Groupe socialiste-Opposition itihadie se sont focalisées, dans leur ensemble, sur les problématiques économiques, sociales et sociétales au cœur des préoccupations des citoyens marocains.

Le parlementaire Saïd Baáziz, membre du groupe d'opposition usfpéiste à la Chambre des représentants a adressé au ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication une question orale, au sujet de l'industrie culturelle.

Rappelant que le gouvernement, dans son programme, a mis l'accent sur l'impératif de se pencher sur l'industrie culturelle en favorisant l'investissement dans ce secteur tout en l'entourant des facilités requises et en s'attendant à la promotion de la situation matérielle des hommes et femmes de la culture, des créateurs et des artistes, le député Baáziz a relevé que cet engagement gouvernemental requiert une évaluation de ce qui en a été réalisé et interpellé le responsable gouvernemental sur les mesures prises et celles préconisées par l'exécutif pour la promotion de l'industrie culturelle et l'incitation de l'investissement dans ce secteur de même que sur les dispositions opérationnelles relatives à la promotion de la situation matérielle des créateurs, des artistes et autres acteurs de la culture (...)

Pour sa part, le député parlementaire itihadî, Hamid Eddarrak, a interpellé le ministre du Transport et de la Logistique à propos de la nécessité cruciale de mesures efficaces à même de stopper « l'hémorragie de la guerre des

routes ».

Le député, membre du Groupe socialiste-Opposition itihadie, a rapporté que les dernières données statistiques publiées par la Direction générale de la sûreté nationale font état de décès de 24 personnes et de blessures de gravité variables de 2.683 personnes, des suites d'accidents de la circulation au nombre de 1978 enregistrés à l'intérieur des zones urbaines au cours de la semaine écoulée (...).

De son côté, le député usfpéiste Abdelkader Taher a interrogé la ministre de la Transition énergétique et du Développement durable sur l'opportunité de la création d'industries dédiées à la valorisation des produits miniers extraits localement.

A cet égard, le parlementaire Taher a fait observer que le Maroc extrait un certain nombre de minerais stratégiques faisant partie des composantes des industries et technologies modernes, notamment l'industrie automobile, celle de l'aéronautique et celle se rapportant aux matières numériques.

Ainsi, a-t-il développé, il devient opportunément crucial de ne plus exporter ces minerais mais plutôt de les utiliser dans des unités industrielles créées à proximité des mines exploitées, ce qui contribuerait à la promotion de l'économie nationale (...).

Quant au parlementaire, Moulay El Mehdi El Fatemi, il a abordé dans une question orale adressée à la ministre de la Solidarité, de l'Intégration sociale et de la famille, l'état de souffrance dont pâtissent les personnes en situation de handicap dans le monde rural.

Le député itihadî a mis l'accent sur les circonstances actuelles marquées par d'importantes avancées réalisées par notre pays dont l'impact positif sera largement assuré à l'avenir.

Toutefois, a-t-il déploré, « sur le plan intérieur, nous subissons des échecs cuisants, notamment concernant un certain nombre de dossiers sociaux ».

Dans cette veine, le parlementaire El Fatemi a relevé l'état de souffrance des personnes en situation de handicap, en particulier dans le monde rural qui manque, selon lui, de véritable culture « droits-de l'homme » (...)

A cet égard, il a interpellé la ministre à propos des dispositions adoptées et des mesures préconisées par son département pour la consolidation de la prise de conscience de la gravité de cet état des choses (...)

D'autre part, à la Chambre des conseillers le parlementaire, membre du Groupe socialiste-Opposition itihadie, Youssef Aïdi, a soulevé la problématique complexe et intolérable du « phénomène de l'emploi des enfants ».

Le parlementaire Aïdi, lors de la séance consacrée aux questions orales du 2 juillet 2024, s'est interrogé sur la persistance de ce phénomène en dépit des efforts accumulés dans le processus déployé afin d'éradiquer ses racines et ses tenants et aboutissants.

Cette problématique, a souligné Youssef Aïdi, interpelle tout un chacun sur les facteurs qui expliquent le caractère infructueux de toutes les actions et politiques suivies dans l'objectif ultime de mettre définitivement un terme à cette pratique - l'emploi des enfants -

d'une manière irréversible.

« Nous évoquons l'absence de toute conscience professionnelle dans les milieux de nombre d'entreprises au sein desquelles les patrons font recours aux services de mineurs, services apparentés à une forme d'esclavage à seule fin de récolter des profits immédiats et rapides, particulièrement dans le secteur informel », a-t-il fustigé, en relevant que cette question dépasse les possibilités du département ministériel de l'emploi aussi bien sur le plan administratif qu'au niveau des moyens dont disposent les différentes délégations de l'emploi...

Et de conclure que cette problématique complexe requiert une approche globale en vertu de laquelle le gouvernement assume toutes ses responsabilités quant à l'éradication de ce phénomène.

Par ailleurs, le conseiller parlementaire itihadî Abdellah Haydar a abordé dans son intervention les circonstances du déroulement des examens du baccalauréat.

Le conseiller parlementaire Haydar a noté que le pourcentage de réussite lors de la cession ordinaire dudit examen a atteint les 67% dépassant ainsi de dix points celui de l'an dernier, bien que cela concerne une année « exceptionnelle » (du fait des longs arrêts d'études occasionnés par les grèves des enseignants-NDLR).

Et de s'interroger si l'on peut affirmer que les moyennes obtenues sont rationnelles et logiques eu égard aux circonstances qui ont précédé la préparation de ces examens (...).

Rachid Meftah

*La tension monte de plus en plus dans le secteur de la justice*

# Le SDJ dénonce le jeu sournois du gouvernement



A l'instar des autres tribunaux du Royaume, sit-in observé hier jeudi par les fonctionnaires de la justice à Marrakech.

La tension est montée d'un cran dans le secteur de la justice. Le Syndicat démocratique de la justice (SDJ), affilié à la Fédération démocratique du travail (FDT), a annoncé plusieurs formes de protestation, ce qui risque de paralyser les tribunaux du Royaume.

Ce mouvement de protestation intervient, selon un communiqué du SDJ rendu public à l'issue d'une réunion urgente de son bureau national, tenue mercredi 3 juillet courant, après avoir pris acte de l'ordre du jour du Conseil de gouvernement du 4 juillet prévoyant l'inclusion du secteur de la justice parmi les outputs du dialogue social central, alors que le gouvernement s'était auparavant engagé à poursuivre le dialogue en ce qui concerne les dossiers sectoriels en sens, y compris celui du secteur de la justice.

Hier matin, les militants du SDJ ont organisé des sit-in dans tous les tribunaux du Royaume. Ce syndicat prévoit d'autres formes de protestation si le gouvernement fait la sourde oreille aux revendications des fonctionnaires de la justice. En effet, le bureau national du SDJ compte observer une grève nationale les 9, 10 et 11 juillet et une

sauf les 23, 24 et 25 dudit mois.

Contacté par Libé, Youssef Aïdi, secrétaire général du SDJ, nous a expliqué les raisons du ras-le-bol des fonctionnaires de la justice : « Nous avons mené des négociations en tant que syndicat avec le ministère de la Justice durant 2 ans pour amender le statut particulier du corps du secrétariat de greffe. Quand l'exécutif avait l'intention de présenter les outputs du dialogue social central entre le chef du gouvernement et les centrales syndicales en y incluant le statut particulier du corps du secrétariat de greffe, nous avons décidé de mener une série de protestations, mais pour montrer notre bonne foi, nous avons suspendu ce mouvement de protestation après que le gouvernement s'est engagé à respecter les résultats du dialogue social sectoriel », a souligné Youssef Aïdi.

Et le responsable syndical de poursuivre : « Mais nous avons été surpris cette semaine que le gouvernement va présenter le statut particulier du corps du secrétariat de greffe, ce qui signifie qu'il revient sur ses propres engagements concernant ce sujet. Car notre débat avec le ministère de tutelle ne concerne pas seulement l'augmentation des

salaires, mais porte également et essentiellement sur d'autres problématiques concernant notre corps telles que les dysfonctionnements concernant le système



**Youssef Aïdi**  
*Nous respectons les outputs du dialogue sectoriel et nous nous attendons à ce que l'Exécutif en fasse de même*

d'indemnités et les nouveaux engagements et contraintes professionnels des fonctionnaires imposés par la nouvelle organisation judiciaire», alors que le statut présenté par le gouvernement porte uniquement sur l'augmentation générale des salaires décidée dans le cadre du dialogue social central.

« Notre position est claire. Nous avons mené des négociations avec le ministère et réalisé des avancées dans le cadre du dialogue sectoriel. Qu'est-ce qu'on va faire maintenant avec les outputs de ce dialogue ? On va les mettre au rebut ? », s'est interrogé Youssef Aïdi. Et d'ajouter : « Nous ne demandons pas l'impossible. Le SDJ respecte les outputs du dialogue sectoriel et nous nous attendons à ce que le gouvernement en fasse de même. Le chef du gouvernement lui-même a maintes fois affirmé que les dialogues sectoriels sont des affluents importants du dialogue central ».

En mars dernier, une grève de deux jours décidée par le SDJ a mis à l'arrêt les activités des tribunaux marocains. Le taux de réussite du débrayage a atteint plus de 90% dans l'ensemble des tribunaux du Royaume.

A l'époque, Youssef Aïdi avait appelé à la mise en œuvre des outputs du dialogue social avec le ministère de la Justice, et a appelé le chef du gouvernement à intervenir pour garantir le respect de la méthodologie du dialogue social, insistant sur la nécessité de promulguer le statut des greffiers adopté d'une manière consensuelle lors des concertations avec le ministère de la Justice.

« Il s'agit d'un droit auquel on ne peut renoncer, rendu nécessaire par la nouvelle réalité de la fonction des greffiers et les nombreuses tâches qui leur sont assignées depuis la mise en place de l'indépendance du pouvoir judiciaire et l'entrée en vigueur de la nouvelle organisation judiciaire », avait précisé le secrétaire général du SDJ dans une déclaration à Libé.

« On ne demande pas la lune. Ce que nous voulons, c'est la mise en œuvre des résultats du dialogue social avec le ministère de la Justice. La balle est dans le camp du gouvernement, notamment les départements de la Fonction publique et de l'Economie et des Finances », avait conclu Youssef Aïdi.

Mourad Tabet

## Code de la famille

### Ouafae Hajji : La saisine Royale du Conseil supérieur des Oulémas conforte l'Etat des institutions

La saisine Royale du Conseil supérieur des Oulémas, pour contribuer à la réflexion collective sur la révision du Code de la famille, vient conforter l'Etat des institutions et consolider leur rôle dans la gestion de la chose publique de manière efficace et efficiente, a souligné la coordinatrice du collectif "Parité maintenant" et présidente d'honneur de l'Internationale socialiste des femmes, Ouafae Hajji.

Dans une déclaration à la MAP,

Mme Hajji a relevé que cette saisine s'inscrit dans une démarche institutionnelle visant à formuler des propositions sur la base de l'effort de l'Ijtihad, relevant que le fait de demander l'avis du Conseil sur cette question témoigne du rôle que jouent les institutions dans des questions nationales cruciales.

Le travail du Conseil supérieur des Oulémas permettra d'apporter des avis dans le cadre d'un Ijtihad en phase avec le développement et les évolutions de

la société marocaine, en vue d'aboutir à une réforme globale à la faveur de solutions pour une famille épanouie, a-t-elle expliqué, considérant que tout Ijtihad doit se faire dans un sens ordonné et bien organisé.

Cette initiative Royale s'inscrit aussi au cœur du processus amorcé par le Souverain suite à la lettre Royale adressée au Chef du gouvernement et portant sur la révision du Code de la famille, a-t-elle ajouté.

SM le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, Président du Conseil supérieur des Oulémas, a bien voulu donner Ses Hautes Directives audit Conseil, pour examiner certaines questions contenues dans les propositions de l'Instance chargée de la révision du Code de la famille, en se référant aux principes et préceptes de la sainte religion de l'Islam et ses finalités, et pour soumettre une Fatwa à leur sujet à la Haute Appréciation du Souverain.

# Omar Zniber plaide pour des actions concrètes en faveur des personnes en situation de handicap



**L**e président du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies (CDH), Omar Zniber, a plaidé, mercredi à Genève, pour des actions concrètes en faveur des personnes en situation de handicap.

"Nous nous réunissons aujourd'hui avec un engagement commun en faveur des droits des personnes handicapées. Nous reconnaissons collectivement l'importance d'intégrer les droits des personnes handicapées dans tous nos efforts et la nécessité de nous engager dans des actions concrètes, tenant compte des handicaps et fondées sur les droits", a indiqué le président du CDH et ambassadeur représentant permanent du Maroc à Genève, à l'ouverture d'un side-event en marge de la 56<sup>ème</sup> session du Conseil.

De l'avis de M. Zniber, cette rencontre, organisée sous le thème "Élaboration d'une feuille de route pour un agenda post-2030 favorisant l'intégration des personnes en situation de handicap", constitue la première étape de la définition d'engagements concrets en faveur de la réalisation des droits de cette catégorie au niveau mondial, en s'appuyant sur les pratiques nationales et en renforçant la collaboration avec les organisations actives avec les personnes en situation de handicap.

Citant le cas du Maroc, le diplomate a souligné la Haute sollicitude que Sa Majesté le Roi Mohammed VI accorde aux personnes en situation de handicap.

M. Zniber a, par ailleurs, mis l'accent sur la nécessité de mobiliser les efforts multilatéraux en vue d'intégrer, d'amplifier et de

concrétiser les droits fondamentaux des personnes en situation de handicap.

"Tout au long de la discussion, les membres du Conseil sont restés unis, montrant que les droits des personnes en situation de handicap sont un point commun pour nous tous, au-delà des différences géopolitiques. Un terrain d'entente au service du bien", a dit le président du CDH.

Revenant sur l'issue de cette table ronde, M. Zniber a souligné la nécessité de redoubler d'efforts pour intégrer les droits des personnes en situation de handicap dans le système des Nations unies, de développer des systèmes de soins et d'assistance fondés sur les droits de l'Homme pour que les personnes handicapées soient des agents de développement efficaces.

Il s'agit également, selon le diplomate, de

renouveler l'engagement en faveur de la stratégie des Nations unies pour l'intégration des personnes handicapées, en faisant des Nations unies un employeur de choix pour les personnes handicapées, et d'investir dans l'autonomisation des personnes en situation de handicap de tous âges, y compris les femmes, au niveau régional et national, afin de défendre et de faire progresser leurs droits humains.

Dans le même ordre d'idées, M. Zniber a souligné l'impératif de mobiliser des ressources pour aider les pays à mettre en œuvre la Convention relative aux droits des personnes handicapées et de mobiliser un soutien politique mondial en faveur des droits de cette catégorie, en encourageant les Etats partenaires à tenir compte de ces conclusions lors de la réunion ministérielle du G7 sur l'inclusion et le handicap, prévue en octobre sous la présidence de l'Italie.

"Alors que nous progressons vers l'Agenda post-2030, engageons-nous à faire en sorte que nos efforts conduisent à des changements tangibles dans la vie des personnes en situation de handicap à l'échelle mondiale", a-t-il ajouté, notant que le Sommet mondial sur le handicap, qui se tiendra en 2025 sous l'égide de l'Allemagne et de la Jordanie, "offre une occasion unique de donner suite aux engagements du G7".

Co-organisé par la Mission permanente de l'Italie à Genève et le Bureau du Haut-Commissaire aux droits de l'Homme, le side-event sert de plateforme préparatoire pour la réunion du G7 sur l'inclusion et le handicap (14-16 octobre 2024), le Sommet social mondial et le Sommet mondial sur le handicap, qui se tiendront tous deux en 2025.

L'événement parallèle, qui a vu la participation du Haut-commissaire aux droits de l'Homme, Volker Türk, et Alessandra Locatelli, ministre italienne des Personnes handicapées, s'assigne pour mission d'amorcer le dialogue entre les Etats, afin de définir des mesures concrètes pour réaliser l'inclusion des personnes handicapées au niveau mondial.

## L'ONDH présente les conclusions de son étude sur le programme "Ecoles Pionnières"

**L'**Observatoire national du Développement humain (ONDH) a présenté, mercredi à Rabat, les conclusions d'une étude de terrain qu'il a menée au cours du premier semestre de cette année sur le programme "Ecoles pionnières", à la demande du ministère de l'Education nationale, du Préscolaire et des Sports.

S'exprimant lors d'une conférence de presse à cette occasion, le président de l'Observatoire, Othmane Gair, a indiqué que l'étude s'articule autour des perceptions des acteurs d'un échantillon d'établissements scolaires publics du primaire, concernés par le programme "Ecoles pionnières", dont la phase d'essai a concerné 628 écoles au cours de l'année scolaire 2023-2024, dans le cadre de la mise en œuvre de la Feuille de route 2022-2026 pour une école publique de qualité.

M. Gair a, en outre, souligné que cette étude de terrain, menée par l'ONDH dans le cadre de ses missions institutionnelles, s'est penchée sur une question centrale, à savoir le degré de per-

ception des acteurs de l'école publique du programme "Ecoles pionnières", notamment le corps enseignant, les élèves et leurs parents, de par leurs expériences individuelles et collectives quotidiennes, ainsi que les retombées réelles du programme lors de sa phase expérimentale.

Dans ce sens, il a précisé que l'analyse des réponses des participants a révélé que "la réforme de l'éducation est devenue une réalité quotidienne au sein des classes" sur la base d'une logique de suivi, de régularité et de motivation collective pour garantir l'efficacité nécessaire sur la base de l'effet pédagogique positif sur les élèves. L'étude montre également que les participants ont été unanimes à affirmer que le Programme est un acquis pédagogique, dont les résultats positifs doivent être valorisés et les acquis préservés, en tant qu'enjeu collectif pour promouvoir l'école publique au cours des prochaines années.

Les conclusions de l'étude, a poursuivi M. Gair, fait état aussi d'une prise de conscience par les cadres pédagogiques (enseignants et inspec-

teurs) du fait que la règle de base pour réussir ce programme réside dans la mobilisation collective et la confiance en la faisabilité de la réforme et ses exigences en termes de changement culturel de l'opération pédagogique.

Il en ressort de l'étude que le souci de la réforme du système éducatif est en train de passer d'une logique de justice conditionnée par l'égalité de l'apprentissage et des résultats à une logique de justice conditionnée par l'équité en faveur des retardataires, conformément aux valeurs universelles en phase avec les Objectifs de développement durable de l'agenda 2030 des Nations unies et le principe fondamental de "ne laisser personne pour compte".

Par ailleurs, M. Gair a passé en revue les défis futurs du programme, notant que l'expérience quotidienne au sein de l'échantillon des établissements concernés a montré que sa généralisation partielle à partir de l'année scolaire 2024-2025 passe par plusieurs mesures proactives.

Il s'agit notamment de capitaliser sur les en-

seignements tirés de la phase d'essai du programme, particulièrement en ce qui concerne l'achèvement des chantiers de réaménagement des espaces scolaires internes et l'équipement des classes en matériel technologique.

Ces mesures proactives concernent aussi l'anticipation des besoins des enseignants en termes de formation continue et de suivi lors de la phase d'utilisation des technologies numériques dans l'opération d'enseignement, en plus de l'institutionnalisation de la communication et du suivi administratif et pédagogique du programme et de l'encadrement de sa généralisation, à travers des indicateurs d'efficacité et de contrôle du processus de mise en œuvre. Elles portent également sur la nécessité d'assurer la durabilité du programme, en garantissant une communication permanente, des évaluations régulières, une interaction rapide avec les besoins de maintenance du matériel et l'équipement des établissements scolaires en moyens nécessaires pour garantir la continuité des cours, notamment en milieu rural.

# Laâyoune à l'heure de la 6<sup>ème</sup> édition de l'Université d'été en aéronautique "SKILL-UP'24"



Les travaux de la 6<sup>ème</sup> édition de l'Université d'été en aéronautique "SkillUP'24" se poursuivent à l'École supérieure de technologie à Laâyoune, en présence d'universitaires et d'ingénieurs marocains et étrangers.

Initiée par le Réseau d'experts marocains d'Amérique du Nord en aéronautique (EMAN Aerospace), l'Université Ibnou Zohr (UIZ) et le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME), cette manifestation scientifique (1-6 juillet), a pour objectif de transférer des compétences pointues aux étudiants, enseignants-chercheurs, ingénieurs, techniciens et cadres d'entreprises souhaitant approfondir ou mettre à jour leurs savoirs dans les différentes disciplines de l'aéronautique.

Organisée en partenariat avec le Centre national pour la recherche scientifique et technique (CNRST) à travers le programme Forum international des compétences marocaines à l'étranger (FINCOME), sous le thème "Les compétences marocaines d'ici et d'ailleurs : Ensemble pour développer un savoir-faire de pointe en aéronautique au Maroc", cette rencontre réunit 16 experts membres du Réseau opérant pour la plupart au sein de grandes entreprises et institutions de recherche et d'enseignement au Canada, aux Etats-Unis, aux Emirats Arabes Unis, en France et au Maroc.

Outre le transfert du savoir et l'émergence de nouvelles compétences et expertises, cette initiative aspire à promouvoir la création d'un espace d'échange renforçant les

collaborations entre les acteurs académiques et économiques du secteur de l'aéronautique au Maroc et les compétences marocaines opérant dans ce secteur à l'étranger, rapporte la MAP.

S'exprimant à cette occasion, le président du Réseau EMAN Aerospace, Rachid Moudrik a souligné que cet événement vise à renforcer les compétences des ingénieurs et étudiants chercheurs et de leur présenter les dernières avancées technologiques dans le domaine de l'aéronautique.

M. Moudrik a également indiqué que cette manifestation est marquée par l'organisation de workshops animés par des experts marocains à l'étranger et centrés sur l'intelligence artificielle dans le domaine aéronautique, au profit des professeurs universitaires et des étudiants.

De son côté, Khalid El Morabit, chargé de mission auprès du président du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME), a noté que l'objectif de cet événement est de contribuer positivement à la dynamique que connaît le Royaume en aéronautique, mettant l'accent sur le rôle catalyseur que joue le CCME dans la dynamique de l'écosystème de mobilisation des compétences marocaines du monde et de facilitation de leurs initiatives, partant du fait que la communauté marocaine à l'étranger est un vivier considérable de talents et d'expertises.

Dans ce sillage, M. El Morabit a souligné la nécessité de tenir compte des mutations profondes qui ont marqué la communauté marocaine à l'étranger ces dernières décennies, notant au passage la part importante des femmes dans cette communauté et l'émergence d'une nouvelle génération de jeunes nés et socialisés dans les divers pays d'immigration.

Ces mutations appellent à un renouvellement

des politiques publiques à l'égard de cette communauté, a-t-il poursuivi, mettant en relief le rôle central des collectivités territoriales, notamment des régions, dans le renforcement de la contribution des Marocains du monde au développement de leurs territoires.

Dans ce cadre, il a rappelé le mémorandum d'entente signé entre le CCME et l'Association des régions du Maroc en octobre 2023, qui préconise l'instauration des mécanismes régionaux de facilitation de la participation des compétences marocaines du monde au développement des régions, notamment dans les domaines relevant de leurs plans de développement régionaux (PDR).

Il a aussi précisé que sur le plan prospectif, le CCME recommande de passer à terme d'une politique de mobilisation des compétences marocaines établies à l'étranger à une stratégie nationale d'attractivité des compétences et talents du monde et cela dans un contexte global marqué par une compétition mondiale de captation de ces talents.

Au programme de cet événement figurent des ateliers en intelligence artificielle appliquée en aéronautique, des visites à des unités industrielles et des séances de coaching et de tutorat au profit des étudiants, enseignants-chercheurs, ingénieurs, techniciens et cadres d'entreprises.

En outre, les participants à l'Université d'été "Skill Up-Aero 2024", vont aborder une série de thématiques liées notamment au développement de l'aéronautique, au rôle de l'intelligence artificielle dans l'industrie aéronautique, au management et à l'électronique en aéronautique et la qualité du management en industrie aéronautique.

A noter que la 6<sup>ème</sup> édition de l'Université d'été en aéronautique "SKILL-UP'24" s'est également tenue du 24 au 29 juin à la Cité de l'innovation Souss-Massa à Agadir.

## Laila Dahi : Le fléau de la toxicomanie compromet l'avenir de l'éducation en Afrique

La propagation croissante des drogues en Afrique est un défi majeur qui compromet de plus en plus l'avenir du secteur éducatif et affecte de plein fouet les jeunes du continent, a indiqué, mercredi à Johannesburg, la députée marocaine Laila Dahi, également présidente du Caucus de la jeunesse au sein du Parlement panafricain (PAP).

«L'impact des drogues sur les jeunes est désastreux, affectant négativement leur santé physique et mentale et entraînant une détérioration de leurs relations sociales et leurs résultats scolaires», a déclaré Mme Dahi dans un exposé sous le thème : «Le fléau de la toxicomanie, un obstacle à l'apprentissage inclusif, de qualité, adapté et à vie en Afrique», présenté dans le cadre de la 3<sup>ème</sup> session ordinaire de la sixième législature de l'institution législative panafricaine.

Elle a ajouté que la consommation des drogues a des conséquences néfastes sur l'apprentissage scolaire, en raison de la diminution de la concentration dans la classe, des problèmes de mémoire et de l'incapacité à traiter l'information chez les élèves.

À cet égard, l'afro-députée a relevé que l'impact des drogues sur la réussite scolaire a été montré par une étude récente menée auprès de 500 adolescents dans la ville d'Ibadan, dans le sud-ouest du Nigeria. «Les résultats indiquent que les étudiants qui souffrent de faibles résul-

tats scolaires sont plus susceptibles d'être victimes d'addiction, avec un taux 3 fois supérieur à celui des étudiants ayant des résultats scolaires élevés», a-t-elle expliqué.

Signalant que les adolescents qui consomment des drogues dès leur plus jeune âge sont plus exposés au décrochage scolaire, elle a noté que cela a un impact négatif sur la société dans son ensemble à travers une grave pénurie de cadres, de main-d'œuvre et de professionnels qualifiés sur le marché du travail.

«C'est toute la société qui s'effondre progressivement à cause de l'aggravation de la crise de la toxicomanie qui sévit notamment chez les étudiants et les adolescents», a-t-elle mis en garde.

Mme Dahi a, dans ce sens, suggéré certaines solutions pour lutter contre ce phénomène, notamment le renforcement des campagnes de sensibilisation publiques et dans le milieu scolaire sur les dangers des drogues, l'application ferme des lois contre les trafiquants, l'amélioration des opportunités d'emploi et d'éducation, ainsi que la fourniture d'un soutien et d'un traitement psychologiques appropriés.

En outre, elle a rappelé que plusieurs initiatives qui favorisent la coopération et l'échange de connaissances pour lutter contre la propagation des drogues dans le continent ont été



lancées, notamment le programme de l'Union africaine contre la drogue et le crime, le programme «Réseau africain de santé» et le programme des Nations unies contre la drogue et le crime.

Cette session plénière du PAP se tient sous le thème: «Éduquer une Afrique adaptée au 21<sup>ème</sup> siècle: construire des systèmes éducatifs résilients pour un accès accru à un apprentissage inclusif, tout au long de la vie, de qualité et pertinent en Afrique».

Le Parlement panafricain est une Assemblée consultative de l'Union africaine qui regroupe les députés des pays membres de l'Union africaine. Il a été créé en vertu de l'article 5 de l'Acte constitutif de l'UA et installé officiellement dans ses fonctions le 18 mars 2004.

Chaque Etat membre est représenté au sein du PAP par cinq parlementaires issus de la majorité et de l'opposition, dont au moins une femme, élus ou désignés par leurs Parlements ou organes législatifs nationaux.

*Route Al Wahda*

# Un épisode phare de solidarité dans l'histoire du peuple marocain

Le peuple marocain célèbre ce vendredi le 67<sup>ème</sup> anniversaire du lancement des travaux de construction de la route Al Wahda, un projet emblématique destiné à relier le Nord et le Sud du Royaume, désormais considéré comme une épopée glorieuse symbolisant l'entraide et la solidarité du peuple marocain pour édifier un Maroc libre et indépendant.

Dès son retour d'exil, feu SM Mohammed V avait lancé, le 15 juin 1957 à partir de Marrakech, un appel à la mobilisation de la jeunesse marocaine pour participer à cet immense projet à un moment où le pays manquait cruellement de ressources après des décennies de colonisation.

Au lendemain de l'indépendance, le réseau routier marocain comptait environ 20.000 km et ne couvrait pas encore toutes les régions. Le regretté Souverain avait alors décidé de mettre en œuvre une politique novatrice en matière d'infrastructures, visant à établir un réseau routier moderne et fluide.

"Conscient du manque de ressources dont disposait le Maroc au lendemain de son indépendance, Feu SM Mohammed V a eu l'idée ingénieuse de recourir au volontariat", a expliqué, dans une déclaration à la MAP, la déléguée provinciale du Haut-Commissariat aux anciens résistants et anciens membres de l'Armée de libération (HCARAMAL) à Taounate, Kenza Allali.

"Cette idée de volontariat et de don de soi est une valeur intrinsèque aux Marocains et à l'histoire du Royaume", a-t-elle fait remarquer, citant le célèbre exemple de Fatima Al Fihria qui a puisé dans sa propre fortune pour bâtir la mosquée Al Quaraouiyine et en faire un temple du savoir pour les étudiants non seulement du Maroc, mais du monde entier.

Cette route, qui s'étend sur 80 km entre Taounate et Ketama, a été baptisée "Al Wahda" du fait qu'elle relie le Nord, qui était soumis au colonialisme espagnol, et le Sud, sous protectorat français avant l'indépen-



dance, a fait savoir Mme Allali.

"Il ne s'agissait pas d'un projet en gestation, mais d'un rêve partagé par le trône et le peuple marocain", a-t-elle relevé, notant que ce projet a constitué "un signal fort" des Marocains au monde démontrant leur capacité à développer leur pays de manière libre et autonome sans la tutelle d'un quelconque pays. "Plus de 12.000 jeunes Marocains ont contribué à l'édification de cette route, inspirés par Feu SM Hassan II, alors Prince Héritier, qui n'a pas hésité à braver la chaleur de l'été et les difficultés liées au travail en montagne pour donner l'exemple à Ses jeunes compatriotes", a poursuivi la déléguée provinciale.

Ce sont ainsi 4.000 bénévoles par mois qui ont participé à ce projet colossal durant

les trois mois d'été, tout en suivant des cours d'éducation pédagogique et civique, ainsi que des exercices militaires. Ce volontariat a illustré la consécration du militantisme et du service civique pour construire un Maroc libre et indépendant.

Feu SM Mohammed V a donné, le vendredi 5 juillet 1957, le coup d'envoi du chantier national de la route Al Wahda et s'est rendu sur place pour observer l'avancement des travaux, avant d'accomplir la prière du vendredi à Ikaouen. "Cet anniversaire symbolise les valeurs de volontariat et d'abnégation de soi au service de l'édification et de la modernisation de la nation", a-t-elle souligné, rappelant que les jeunes Marocains ont afflué de toutes les régions du Royaume en réponse à l'appel de Feu SM Mohammed V.

Tous les Marocains ont célébré en octobre la fin des travaux, un événement phare symbole d'un élan de mobilisation de la jeunesse marocaine, qui avait fait preuve d'une grande abnégation dans le travail.

A cette occasion, le regretté Souverain s'est exprimé devant les bénévoles: "Combien notre cœur ressent la satisfaction et le réconfort en vous retrouvant aujourd'hui à un moment où vos travaux ont été – Dieu merci – couronnés de succès et où apparaissent clairement et au grand jour les résultats de vos efforts soutenus. De fait, vous avez prouvé au monde entier que les enfants du Maroc savent bien assumer leurs responsabilités et que lorsqu'ils s'assignent un objectif, quel qu'en soit l'enjeu, ils peuvent le réaliser".

## Examen à Agadir du programme sur l'Homme et la biosphère

Les représentants des Etats membres de l'UNESCO, réunis à Agadir à l'occasion de la 36<sup>e</sup> Session du Conseil international de coordination du programme sur l'Homme et la biosphère (CIC-MAB), ont passé en revue, mercredi, les différentes actions entreprises au titre de ce programme.

Au 2<sup>e</sup> jour de cette session, présidée par la directrice générale de l'Agence nationale pour le développement des Zones oasisiennes et de l'arganier (ANDZOA), Latifa Yaacoubi, le secrétaire du programme MAB, Antonio Abreu, a présenté un aperçu sur les activités et les actions mises en œuvre depuis la 35<sup>e</sup> session du Conseil tenue à Paris (12-15 juin 2023),

ainsi qu'un rapport de synthèse sur les activités développées comme contribution de l'UNESCO au Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal.

Lors de cette réunion, à laquelle prennent part des délégués d'organisations internationales et multilatérales, le CIC-MAB a discuté du rapport du Groupe de travail à composition non limitée (GTNL) sur l'engagement des jeunes dans le MAB, ainsi que de l'état d'avancement du développement de la base de données du MAB et du portail intersectoriel de l'UNESCO sur la biodiversité, y compris la contribution apportée par le projet Réseau UNESCO pour la terre.

De même, M. Abreu a rendu

compte du processus de numérisation des dossiers statutaires et de l'élaboration d'indicateurs permettant de mesurer et de rendre compte de la contribution du Réseau mondial des réserves de biosphère (RMRB) aux programmes mondiaux sur la biodiversité.

D'autre part, le Conseil a été informé par la délégation chinoise de l'état de préparation du 5<sup>e</sup> Congrès mondial des Réserves de biosphère qui se tiendra en septembre 2025 à Hangzhou (Chine). La nouvelle stratégie et plan d'action du MAB 2025-2035 ont été aussi au menu des débats.

Par la même occasion, les Etats membres et les Réseaux régionaux et thématiques ont présenté de brefs rapports sur leurs activités

depuis la 35<sup>e</sup> session du Conseil du MAB, en se focalisant en particulier sur la mise en œuvre du plan d'action de Lima.

Cette session a donné lieu à des échanges riches et constructifs entre les délégués des Etats membres de l'UNESCO qui ont, dans leurs questions et observations, souligné l'importance du programme sur l'Homme et la biosphère pour promouvoir le développement durable et les questions y afférentes, notamment l'implication des jeunes dans le MAB, et le développement des connaissances scientifiques dans ce domaine.

Les travaux de cette 36<sup>e</sup> session du CIC-MAB se poursuivent par l'examen d'autres points ins-

crits à l'ordre du jour, notamment le changement de nom du programme MAB, la bourse du MAB pour les jeunes scientifiques, et les propositions de nouvelles réserves de biosphère.

Le programme sur l'Homme et la biosphère est un instrument qui vise à établir une base scientifique afin d'améliorer les relations entre les individus et leur environnement. Il associe sciences exactes, naturelles et sociales pour améliorer les moyens de subsistance des populations et sauvegarder les écosystèmes naturels et gérés, promouvant ainsi des approches novatrices du développement économique qui sont socialement et culturellement adaptées et viables du point de vue environnemental.

# Roland Dumas : *Tant qu'il n'y aura pas de solution convenable pour le problème palestinien, la paix ne reviendra pas dans la région*

Roland Dumas, résistant, avocat et homme politique français, est décédé le 3 juillet 2024 à l'âge de 101 ans. Né à Limoges en 1922, il a mené une vie fascinante, naviguant entre résistance, plaidoiries, et politique. Son père, Georges, membre de la Résistance, a été fusillé par les Allemands en 1944.

Roland s'est engagé lui-même dans la Résistance et a reçu des décorations pour son courage. Après des études de droit à Paris, il est devenu un avocat renommé, plaidant dans des affaires historiques. Il a également été l'avocat de François Mitterrand, avec qui il a entretenu une amitié indéfectible pendant cinquante ans.

Dumas a occupé des postes ministériels et a présidé le Conseil constitutionnel.

Son parcours : avocat - journaliste - ministre des Affaires européennes, porte-parole du gouvernement (1981-1983) - ministre des Relations extérieures (1984-1986) - président de la Commission des affaires étrangères à l'Assemblée nationale (1986-1987) - ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères (1988-1993), président du Conseil constitutionnel de 1995 jusqu'à 2000.

C'était un proche de Mitterrand et du monde arabe, avec des positions politiques très lucides sur la situation de la région. Récemment, il n'a pas hésité à demander au président français des négociations directes avec le Hamas puisqu'il a été élu démocratiquement. A plus de 80 ans, Roland Dumas travaille dans son bureau d'avocat, reçoit, demande des nouvelles de l'USFP. Ci-dessous, nous republions l'entretien accordé par Roland Dumas à Libé en septembre 2006 :



**Libé : Comment évaluez-vous l'agression israélienne contre le Liban ?**

Roland Dumas : Je la trouve excessive, démesurée et injustifiée. Un sentiment partagé par beaucoup de pays, d'observateurs et de responsables politiques. Le prétexte évoqué de récupérer 3 soldats israéliens n'a pas été couronné de succès et en fin de compte le bilan est la mise à sac d'un pays souverain et indépendant. Cette agression a engendré une situation internationale explosive. Je ne considère pas que la décision prise par les Nations unies est de nature à apporter un apaisement dans la région. En effet, on ne peut pas séparer le problème israélo-libanais de ce qui se passe au Moyen-Orient. Je constate qu'un cessez-le-feu est intervenu et une force de l'ONU est en train de se mettre en place, rien n'a été évoqué et dit sur le problème palestinien. On ne peut pas continuer de nier cette situation. Tant qu'il n'y aura pas de solution convenable pour le problème palestinien, la paix ne reviendra pas dans la région. Plus elle tarde à venir, plus la situation deviendra compliquée.

**Vu l'ampleur de cette agression, pensez-vous que c'est encouragé par les Américains ?**

Je crois que les Américains ont une grande part de responsabilité dans tout cela. Ils ne peuvent pas ne pas donner leur accord à cette solution militaire compte tenu des liens très étroits qui existent entre Israël et le gouvernement de Washington. Du reste, différentes déclarations du gouvernement israélien ont fait nettement allusion à cette caution. Par ailleurs, à plusieurs reprises, le président Bush a justifié cette agression avec cette formule passe-partout : Israël a le droit de se défendre. Il n'y a pas de doute sur la collusion et la responsabilité des Etats-Unis.

**Cela voudrait-il dire que l'option militaire choisie par l'actuelle administration américaine a échoué dans la région ?**

La politique israélo-américaine est une politique de soumission et de force, l'expérience montre que cela n'aboutit pas. On l'a vu en Irak en état de guerre civile, on l'a vu avec les Palestiniens malgré le blocus intégral, malgré les actions quo-

tidiennes dans la bande de Gaza et ailleurs, malgré les manquements graves des Nations unies. La violence n'apporte aucun résultat positif. Au point qu'aujourd'hui la situation est pire qu'avant les événements. Dernier argument, pour la première fois dans l'histoire du Proche-Orient, une force s'est constituée, le Hezbollah, qui a tenu tête et qui a mis en échec la puissante armée israélienne. On ne peut pas dire que la force a donné des résultats positifs, c'est le contraire.

**Comment expliquez-vous l'hésitation de la France d'aller au Liban ?**

La France est très attachée au Liban. J'ai moi-même conduit une politique de soutien à l'Etat libanais, au point de me heurter à la politique américaine dans la région. J'ai été à l'origine des accords de Taïf, qui ont apporté un certain apaisement. La volonté traditionnelle de la France est du côté du Liban. Mais en même temps, la France se souvient des inconvénients des années 82 et de l'affaire du Drakar. Elle demande justement des garanties et des précisions. Ces demandes légitimes de la part du gouvernement français ont été exploitées par le gouvernement de Washington et les Nations unies pour faire durer les négociations et permettre à l'armée israélienne d'aller où elle le désire.

**Même aujourd'hui la situation n'est pas claire. Pour les Israéliens, le rôle de la FINUL est de désarmer le Hezbollah, mais les Nations unies disent que ce n'est pas leur rôle ?**

Leur rôle est de maintenir la paix et le problème de désarmement du Hezbollah, qui est partie prenante dans la structure de l'Etat libanais, appartient à l'Etat libanais. On est obligé de constater que le Hezbollah a une mission politique et militaire importante au sein du Liban. Il n'appartient pas à un pays étranger d'intervenir dans les affaires d'un pays souverain. Le Hezbollah n'est plus une milice au Liban. On voit bien qu'il est partie prenante dans la vie politique libanaise, dans le gouvernement, dans les organisations qui assistent les victimes de la guerre. Il joue un rôle éminent. La preuve : le général Aoun a dit à la télévision récemment

qu'il a passé un accord avec ce parti qui est une réelle force politique au Liban. C'est une force avec laquelle il faut compter et traiter.

**Comment va évoluer la solidarité dans la région ?**

Certaines solidarités entre les pays de la région me paraissent tout à fait normales. Après tout, il y a une solidarité de toutes les communautés juives du monde avec Israël. D'autre part, les populations arabes et musulmanes se sentent sans cesse menacées par Israël. L'expérience montre que ce ne sont pas des peurs vaines. Il y a les Palestiniens, l'Irak, le Liban, il y a des menaces sur l'Iran. Tous ceux qui sont autour d'Israël ont des raisons de s'inquiéter. Personnellement je pense que l'Iran a raison de penser à sauvegarder sa sécurité.

**Tout le monde constate le grand échec des Américains en Irak. Condoleezza Rice a parlé récemment du nouveau Moyen-Orient. Pensez-vous qu'il s'agit d'un changement de la politique américaine dans la région appelée avant le grand Moyen-Orient ?**

Elle parle d'un Moyen-Orient nouveau, mais ce n'est pas nouveau. Depuis la première offensive contre l'Irak, l'idée développée par Washington et le Pentagone était de modifier la carte du Moyen-Orient, c'est-à-dire de la façonner à l'image des démocraties occidentales, en particulier la démocratie américaine. Je continue à penser que c'est une erreur politique majeure. On ne peut pas imposer à toute une région du monde qui a ses habitudes, sa langue, ses mœurs, sa politique, une image toute faite qui serait importée d'un autre continent.

**Mais malgré cet échec, l'administration actuelle continue sur la même voie ?**

L'administration américaine ne va pas changer d'avis à quelques mois des élections. Quand on connaît la puissance d'Israël en Amérique et le rôle du lobby juif américain, on ne doit pas être surpris que la perspective des élections favorise un changement. Je pense que jusqu'aux élections américaines, les choses ne changeront pas dans le sens qu'on peut souhaiter.

**Comment évaluez-vous les discussions sur le programme nucléaire iranien ?**

C'est un dossier compliqué et complexe, je pense que l'Iran a de bons atouts. D'abord le droit, il a signé le traité de non-prolifération des armes nucléaires et il a l'appui de deux grandes puissances : la Russie et la Chine. Il a des moyens de rétention, c'est un pays puissant, qui a des sources pétrolières importantes et d'autre part, il s'adosse à toute la communauté musulmane faisant taire les querelles de jadis entre sunnite et chiite. Je crois que ce ne sera pas une partie de plaisir pour les Américains.

Les Européens sont aussi impliqués dans ce dossier

Maintenant, les Européens commencent à réfléchir comme la France pour prendre leurs distances, d'autres sont en train de le faire. De nombreuses personnalités sur le plan international ont joué un rôle dans la diplomatie. Elles commencent à oser s'exprimer sur le comportement d'Israël et à mettre en doute son honnêteté quand il prétend vouloir la paix.

**A votre avis, comme juriste et diplomate, les Iraniens ont-ils le droit de posséder des armes nucléaires ?**

Pas dans le domaine du droit puisqu'ils ont signé le traité de non-prolifération, mais politiquement ils ont le droit de veiller à leur sécurité. Dans la région il y a un pays superpuissant, Israël, qui étale sa surpuissance et qui menace les uns et les autres; on a entendu des déclarations d'un responsable israélien qui dit que si les Américains ne font rien dans le dossier iranien, Israël est capable de le faire seul. C'est intimidant et inquiétant. A partir de là, l'Iran a des raisons. Je fais observer que l'Iran jusqu'à présent ne demande pas le droit à la bombe. Jusqu'à preuve du contraire, il demande le droit de poursuivre ses recherches et son travail pour l'atome pacifique. Il faut prendre l'Iran au mot, faire en sorte de vérifier très en détail ce qui se fait là-bas, s'il n'y a pas un dérapage vers l'atome militaire.

Propos recueillis par Youssef Lahli

Par Abou Salma  
abousalma10@gmail.com

Mots flechés

DÉSINVOLTURE	VAGUE	CLERC QUARTIER D'OSLO	MESSAGE	GNÔLE	BATTENT LE PAVÉ VOYELLES	HALLUCINOGENE	CHLORE LISURE	AIR DE FAMILLE
TABLEAU DE PRIX							NOTE	
PARTI À GAUCHE		TRANSPIRE			TANDEMS			
EN ARRIÈRE		ARTICLE INDÉFINI	MORCEAU D'ADN RADIUM		TRAVEL	FIN D'ANNÉE	NAZI	
							FIN DE PARTIE	
FRANGINE	A L'ENVERS PANIER ARTICLE				RÉPUTATION EN BERNE			
			PARTIRA			GRECQUE	NOTA BENE	
ENVERS POSSÉSSIF SODIUM		DE BAS EN HAUT 1609 m	DÉSIR VÉTÉRINAIRE					GROS SERPENTS
	EN ÉVEIL EN SEPTEMBRE			ENJOUE	CARDINAUX		BONNE ACTION QUARTIER D'IBADAN	
GESTION À DISTANCE								
COPIA ARBRE CONIFÈRE					CARTON			
		POURRI					ENZYME	

Jeux & Loisirs

Solution mots flechés d'hier

ANIV	FABZ	RECLAM	QUARTIER	E	ARRIVEE	EN	FORME	K	LITRE	D	ANIV
ON	NDIT	RAI	ET								
IO	M	AGILE	R								
CLASH	NEO										
HEU	TON	MM									
BEAUTITUDE	OP										
NIF	ETETE										
NOCES	CH	SOI									
DENREES	S	V	B								
LES	EPLUCHER										
DEF	AGRA	TI	ON								
CAUSE	GESTE										

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benabib

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Boultby  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Rachid Meftah

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzaf

**Service technique**  
Khadija Sidi (Responsable)  
Myriem Richane  
Khadija Hafsi  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelouassim Warach

**Secrétariat**  
Aasma Tabas

**Photographe**  
Ahmed Lazzaki

**Correspondants**  
Ahmedou El Katab (Lalyoune)  
Abdelhak Khalid (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Cheouib Sahouas  
Khalil Benrouaya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir  
Abdelkader  
B.P. 2365 -  
Casablanca Maroc

**E-mail:**  
Liberation@libe.ma

**Téléphone:**  
0522 61 94 04

**Fax de la rédaction:**  
0522 62 09 72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annonces@liberation.ma  
Youssef El Gabi

Moussa El Youssefi  
Leouba Baghdadi  
Latifa Moudib  
Rkia Ait Dahanan  
Siham Ziffer  
Fatwa Choukri

**44, Avenue des E.A.R**  
3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
0522 62.32.32  
0522 60.23.44  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghébines

**Distribution**  
SAJF026  
Dossier de presse  
130/64

**Site web:**  
www.libe.ma

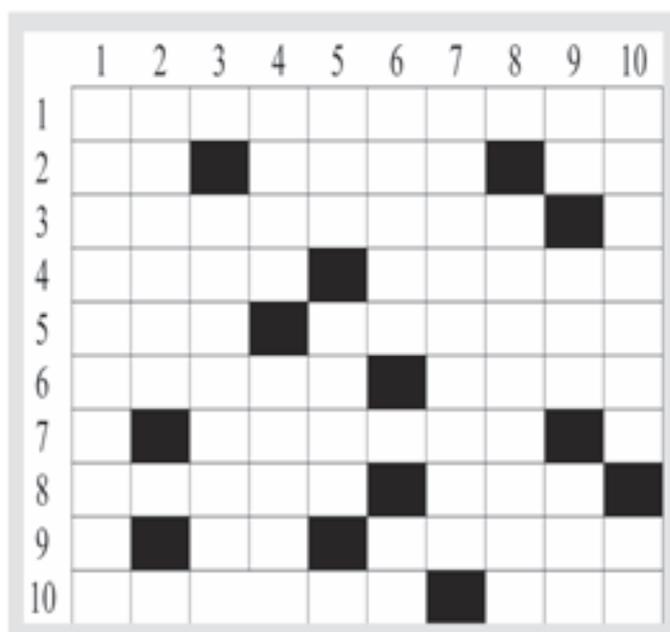
**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**المغرب OJL MAROC**

**2017**  
www.ojd.ma

## Mots croisés



## HORIZONTALEMENT

- 1- Précision
- 2- Eclot - Traîne - Qui n'est plus
- 3- Sans blague!
- 4- Vertèbre du cou - toilette de femme
- 5- Possessif - Met en alerte
- 6- Suspensifs - Train de ville
- 7- Inspiratrice
- 8- Sorti de l'œuf - Possèdent
- 9- Décodé - Parmi
- 10- Mouche - Argile rouge

## VERTICALEMENT

- 1- Mal de port
- 2- Roi de Perse
- 3- Sous le bras
- 4- Appels - Conduite d'eaux usées
- 5- Oncle à case - Enzymes
- 6- Bêvé - Fin de forme
- 7- Attire
- 8- Courants furieux
- 9- Préposition - Union au rebut! - Classement
- 10- Maximal - Le andalou

## Solution mots croisés d'hier



## Grilles de sudoku

## Facile

	1		3	8				
5	2			9	1			7
9		6	5			8		
2	7		8		5			4
				2				
6			1		7		5	3
		4			8	6		9
8			4	3			7	5
				5	9		8	

## Moyen

7		2		3	5	4		
	8		7	9			6	
				7	6			2
4			8	2	3			6
3			1	5				
	5			4	8		9	
		4	9	6		5		1

## Difficile

		3						8
			8		5	2	7	
			2				1	
7						1		
	6	5	1		2	9	4	
		1						2
	1				9			
	4	7	6		1			
6						8		

## Expert

	7			1				
	5	2						9
			9		4	5		
	1	7				8	9	
7								6
	8	9			2		7	
		1	3		5			
5						9	6	
				8			1	

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.  
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

## Facile

8	3	2	6	4	1	9	5	7
1	9	5	2	3	7	8	4	6
4	6	7	8	5	9	1	3	2
3	2	6	9	1	4	5	7	8
7	1	8	3	2	5	6	9	4
9	5	4	7	8	6	3	2	1
6	4	9	1	7	3	2	8	5
2	7	3	5	6	8	4	1	9
5	8	1	4	9	2	7	6	3

## Moyen

6	5	2	8	7	3	4	1	9
1	4	3	6	9	5	7	8	2
7	8	9	2	4	1	3	5	6
5	7	6	4	8	9	2	3	1
2	3	1	7	5	6	9	4	8
8	9	4	3	1	2	5	6	7
3	1	8	5	2	7	6	9	4
4	6	7	9	3	8	1	2	5
9	2	5	1	6	4	8	7	3

## Difficile

4	7	1	8	6	2	9	5	3
8	5	3	9	1	4	2	7	6
6	2	9	5	7	3	8	4	1
5	4	8	7	3	9	1	6	2
7	3	6	2	8	1	5	9	4
9	1	2	6	4	5	3	8	7
1	9	5	4	2	6	7	3	8
3	6	7	1	5	8	4	2	9
2	8	4	3	9	7	6	1	5

## Expert

9	5	3	4	2	6	7	1	8
7	4	8	1	3	5	2	6	9
2	1	6	9	8	7	3	4	5
4	3	1	2	7	9	5	8	6
5	7	9	8	6	4	1	3	2
8	6	2	3	5	1	4	9	7
1	8	7	6	4	2	9	5	3
6	2	4	5	9	3	8	7	1
3	9	5	7	1	8	6	2	4

# Economie

L'identité visuelle de la campagne de communications du RGPH dévoilée

## Amorce de l'étape opérationnelle du Recensement général 2024

L'étape opérationnelle du 7<sup>ème</sup> Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2024, qui se déroulera du 1<sup>er</sup> au 30 septembre prochain sur l'ensemble du territoire, a commencé avec le démarrage de la campagne de communication du Recensement général 2024.

Cette étape marque un moment clé pour l'institution publique chargée du processus dont les phases préparatoires «se sont déroulées dans les meilleures conditions», a affirmé le Haut-commissaire au plan, Ahmed Lahlimi Alami.

«Le Recensement général de la population et de l'habitat de 2024 intervient dans un contexte où nous avons vécu des conjonctures éprouvantes dues à la pandémie de Covid-19, à une succession d'années de sécheresses, d'inflation et de catastrophes naturelles qui ont assombri le ciel de notre vie nationale», a-t-il d'emblée fait remarquer lors d'une rencontre tenue



mercredi 3 juillet à Rabat.

Porté par une vision prospective et optimiste, le Haut-commissariat est resté focalisé sur le processus préparatoire du RGPH 2024 dont les étapes vont de l'élaboration des concepts et des méthodologies, jusqu'à la collecte des données auprès des ménages, leur traitement et leur mise à la disposition de tous les utilisateurs potentiels aux échelles nationale et internationale.

Ainsi, devant un parterre d'invités dont des représentants des ambassades accrédités au Maroc, des organisations internationales et de divers départements ministériels, Ahmed Lahlimi Alami a dévoilé ainsi, l'identité visuelle de cette campagne.

Cette « identité a été conçue sous la forme d'une demi-acre tournée, lancée vers un horizon céleste, portant plusieurs visages renvoyant à la population dans sa diversité d'âge et de sexe et chacun de ces visages

est présenté par une couleur qui renvoie à une valeur qui participe de notre culture nationale et institutionnelle », a-t-il expliqué avec pour slogan : « Demain est à portée de nos mains » qui renvoie autant à l'optimisme qu'à la responsabilité.

**L'ensemble du territoire national découpé en 38.000 districts de recensement environ**

Toujours dans le cadre du processus de préparation du RGPH 2024, le Haut-commissaire au plan a annoncé que son institution «a réalisé deux cartographies, l'une pour les constructions et l'autre pour les établissements économiques en utilisant un système d'information géographique mobile (SIG mobile) couplé à des images satellitaires de très haute résolution.

«La cartographie des constructions a permis de découper l'ensemble du territoire national en 38.000 districts de recensement environ », a-t-il souligné indi-

quant que son objectif est de garantir une couverture exhaustive des ménages lors du recensement, sans omission ni double compte, quel que soit l'emplacement de leurs logements, en montagne, en plaine, dans les zones urbaines ou rurales.

A noter que plus 4 millions de constructions ont été géoréférencées en milieu urbain, dont 75% sont des maisons marocaines modernes, ainsi que près de 34 mille douars en milieu rural.

Selon les explications du patron du HCP, ces districts, facilement reconnaissables sur le terrain, ont été dimensionnés, chacun, pour correspondre à la capacité de l'enquêteur à collecter les informations auprès de tous les ménages résidant dans son district durant la période du recensement.

**1,3 million d'établissements économiques actifs recensés et géoréférencés**

Ce travail a également permis la réalisation d'une cartographie des établisse-

ments économiques, socio-culturels (mosquées, centres culturels, etc.), des équipements communaux (administrations publiques, écoles, hôpitaux, etc.), des établissements associatifs (associations, syndicats, etc.) ainsi que des souks hebdomadaires, a poursuivi ce dernier.

«Cette opération a permis de géoréférencer plus de 1,3 million d'établissements économiques actifs, dont la majorité (plus de 85%) est à but lucratif, ainsi que plus de mille souks hebdomadaires actifs».

Pour assurer l'exhaustivité du recensement, le HCP s'est beaucoup investi dans la formation du dispositif humain en mettant en place un système informatique qui a permis de sélectionner les meilleures compétences adaptées à l'exercice des missions d'enquêteurs, contrôleurs et superviseurs.

Ainsi, environ 200 mille candidatures (sur les 500 mille reçues) ont été présélectionnées automatiquement sur la base de critères objectifs et les besoins territoriaux de l'opération.

Précisons que «ces candidats présélectionnés ont bénéficié d'une formation en ligne, développée en partenariat avec l'Université Mohammed VI Polytechnique, dispensée durant une période de trois mois, à l'issue de laquelle environ 100 mille d'entre eux ont validé avec succès l'ensemble de ces modules», comme l'a expliqué le Haut-commissaire au plan rappelant que ce recensement «est bien plus qu'une simple opération statistique. C'est une occasion de renouer le lien avec la population marocaine et de mieux comprendre ses besoins et ses aspirations».

**Alain Bouithy**

Plus qu'une simple opération statistique, le RGPH est une occasion de renouer le lien avec la population marocaine et de mieux comprendre ses besoins et ses aspirations, selon le HCP

## Oujda: Baisse de 0,5% de l'indice des prix à la consommation en mai

L'indice des prix à la consommation à Oujda a connu, au cours du mois de mai 2024, une baisse de 0,5 % par rapport au mois précédent.

Cette baisse est due au recul de 1,6% de l'indice des prix des produits alimentaires et de 0,4% de l'indice des prix des produits non alimentaires, selon une note de la direction régionale du Haut-commissariat au plan (HCP) de l'Oriental.

La baisse des prix des produits alimentaires observée entre avril 2023 et avril 2024 concerne principalement les "Poissons et fruits de mer" avec 6,7%, les "Légumes" avec 6,2%, le "Lait, fromage et œufs" avec 3,9% ainsi que les

"Huiles et graisses" avec 1,4%.

En revanche, les prix des "Fruits" ont augmenté de 0,9%, ceux du "Pain et des céréales" de 0,2% et ceux des "Viandes" de 0,1%.

S'agissant des produits non alimentaires, la hausse a concerné principalement les prix du gaz avec 12,5%, tandis que les prix des carburants ont baissé de 1,6%, précise la même source.

Comparé au même mois de l'année précédente, l'indice des prix à la consommation a enregistré une baisse de 0,2% en mai 2024, en raison d'une diminution de 1,5% des prix des produits alimentaires et d'une augmentation

de 1% des prix des produits non alimentaires, rapporte la MAP.

En ce qui concerne les produits non alimentaires, leur prix a varié entre une baisse de 2,1% pour la "Santé" et une augmentation de 3,8% du prix du "Logement, de l'eau, de l'électricité, du gaz et des autres combustibles".

Quant à l'indice des prix à la consommation pour les cinq premiers mois de 2024, il a enregistré une stabilité par rapport à la même période de 2023, en raison d'une baisse de 0,4% de l'indice des produits alimentaires et d'une hausse de 0,4% de l'indice des produits non alimentaires.

# Les industriels anticipent une hausse des ventes pour les trois prochains mois

Les industriels prévoient une augmentation de la production et des ventes au cours des trois prochains mois, selon Bank Al-Maghrib (BAM). Pour cette période, ils anticipent une hausse dans toutes les branches d'activité, à l'exception du textile et du cuir où une baisse de la production et une stagnation des ventes sont prévues", précise BAM dans son enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie de mai 2024.

Menée du 03 au 28 juin 2024, cette enquête indique également une amélioration de l'activité par rapport au mois précédent. La production aurait progressé dans toutes les branches d'activité et le taux d'utilisation des capacités (TUC) se serait stabilisé autour de 78%.

En outre, rapporte la MAP, les ventes auraient enregistré une hausse tant sur le marché local que sur le marché étranger, à l'exception du secteur textile et cuir

où elles auraient plutôt reculé.

Concernant les commandes, elles auraient augmenté dans toutes les branches sauf dans l'agro-alimentaire où elles auraient diminué. Les carnets de commandes se seraient maintenus à un niveau normal, reflétant des niveaux supérieurs à la normale dans la chimie et la parachimie ainsi que dans l'électronique et l'électronique, et inférieurs à la normale dans la mécanique et la métallurgie, l'agro-alimentaire et le textile et cuir.

En détail, en mai 2024, la production dans le secteur agro-alimentaire aurait augmenté, avec un TUC estimé à 70%. Les ventes auraient également progressé, principalement sur le marché local, tandis que les exportations auraient connu un déclin.

Quant aux commandes, elles auraient diminué, avec des carnets de commandes situés en dessous de la normale. Pour les trois prochains mois, les chefs d'entre-

prise anticipent une augmentation de la production et des ventes. Cependant, 31% des entreprises signalent une incertitude quant à l'évolution future de la production, et 28% expriment des doutes concernant les ventes.

Dans le secteur textile et cuir, la production aurait augmenté dans toutes les branches sauf dans l'industrie de l'habillement et des fourrures, où elle aurait stagné. Le TUC se serait établi à 79%. Les ventes auraient diminué, avec un recul dans l'industrie de l'habillement et des fourrures, une hausse dans l'industrie du cuir et de la chaussure, et une stagnation dans l'industrie textile. Sur le plan des destinations, une augmentation aurait été enregistrée sur le marché local et une diminution sur le marché étranger. Les commandes auraient augmenté dans toutes les branches sauf dans l'industrie textile où elles auraient plutôt baissé. Le carnet de commandes se serait maintenu à un niveau inférieur à

la normale. Pour les trois prochains mois, les industriels prévoient une baisse de la production et une stagnation des ventes. Néanmoins, plus du tiers des entreprises expriment des incertitudes quant à l'évolution future des ventes.

Par ailleurs, la production dans la chimie et la parachimie aurait progressé en mai 2024, avec un TUC de 76%. Les ventes auraient également augmenté tant sur le marché local que sur le marché étranger. De même, les commandes auraient augmenté, avec des carnets de commandes supérieurs à la normale. Pour les trois mois à venir, les entreprises anticipent une hausse de la production et des ventes.

Dans la mécanique et la métallurgie, la production aurait progressé, avec un TUC de 88%. Les ventes auraient également augmenté tant sur le marché local que sur le marché étranger, à l'exception de l'industrie automobile où

elles auraient diminué. Les commandes auraient augmenté, avec des carnets de commandes inférieurs à la normale. Pour les trois prochains mois, les chefs d'entreprise anticipent une hausse de la production et des ventes.

En mai 2024, la production dans l'électrique et l'électronique aurait également augmenté, avec un TUC de 85%. Les ventes auraient progressé dans toutes les branches, avec une augmentation sur le marché local et une diminution sur le marché étranger. Les commandes auraient également augmenté, avec des carnets de commandes supérieurs à la normale.

Pour les trois prochains mois, les patrons prévoient une hausse de la production et des ventes. Toutefois, 25% d'entre eux indiquent un manque de visibilité quant à l'évolution future de la production et 28% pour ce qui des ventes.

## Casablanca : La 6<sup>ème</sup> édition de la Journée du froid met l'accent sur la durabilité et l'efficacité énergétique

L'Association marocaine des professionnels du froid (AMPF) a organisé, jeudi à Casablanca, la 6<sup>ème</sup> édition de la Journée du froid sous le thème "Le froid : clé du développement social et économique".

Initié en partenariat avec l'Institut marocain de normalisation (IMANOR), cet événement annuel vise à sensibiliser à l'importance du froid et de la climatisation et à leur rôle crucial dans la santé, la sécurité alimentaire, la protection de l'environnement et l'efficacité énergétique.

S'exprimant à cette occasion, Saïd El Harch, président de l'AMPF, a relevé l'importance cruciale de la régulation thermique dans notre vie quotidienne et dans le développement de la société, soulignant le rôle de l'association dans la sensibilisation aux enjeux de la régulation thermique, en promouvant les innovations technologiques et les meilleures pratiques en la matière, de ma-

nière à renforcer la durabilité environnementale et promouvoir le bien-être des citoyens, rapporte la MAP.

"Notre association est résolue à accompagner le Maroc dans cette transition. Nous travaillons main dans la main avec les autorités, les entreprises et les institutions académiques pour promouvoir des solutions durables et efficaces", a-t-il poursuivi, ajoutant que les efforts de l'association se concentrent sur la formation et l'éducation des professionnels, la sensibilisation du grand public et l'encouragement de la recherche et du développement dans le domaine du froid et de la climatisation.

M. El Harch a indiqué que cette édition a pour but d'explorer et de discuter des nombreux aspects de la régulation thermique, de son impact sur notre quotidien à son rôle essentiel dans la conservation des aliments et des médicaments, en passant par la création

d'environnements de vie et de travail confortables et sains.

Dans une déclaration à la presse, Moujib Abdelhafid, secrétaire général de l'AMPF, a expliqué que la température augmente d'un degré tous les 4 ans, d'où le fait de devoir changer les gaz nocifs par des gaz alternatifs afin de protéger l'environnement, précisant que tous les gaz au carbone sont en train d'être supprimés progressivement des installations industrielles.

Pour sa part, le coordinateur de projet et protocole et consultant international, département de l'environnement à l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel, Andrés Celave, a souligné l'importance de travailler avec le secteur de la réfrigération et de la climatisation (RAC), puisqu'il s'agit d'un secteur qui consomme près de 90% d'hydrofluorocarbure (HFC),

qui est l'une des substances ciblées par l'amendement de Kigali et le protocole de Montréal.

Selon M. Celave, si l'on parvient à éliminer ou réduire la consommation des HFC, cela permettra de limiter l'augmentation de la température, affirmant dans ce sens que l'application de bonnes pratiques dans ce secteur et du développement technologique pour remplacer les HFC, est cruciale pour lutter contre le changement climatique.

La Journée mondiale du froid, célébrée chaque année le 26 juin, a été instituée pour sensibiliser à l'importance du froid et de la climatisation dans notre vie quotidienne. C'est dans ce sillage qu'intervient cet événement qui prévoit des panels sur la situation actuelle du secteur RAC, les opportunités d'investissement dans le secteur du froid et climatisation, l'efficacité énergétique dans l'industrie du froid, d'autres.

*C'est parti pour la 53<sup>ème</sup> édition du FNAP*

## Près de 800 artistes marocains et étrangers animeront le spectacle



Environ 700 artistes représentant des troupes folkloriques marocaines authentiques, ainsi que 100 artistes venant de pays étrangers et africains, participent à la 53<sup>e</sup> édition du Festival national des arts populaires (FNAP), entamée jeudi et devant se poursuivre jusqu'à lundi prochain.

Lors d'une conférence de presse qui a mis en lumière les préparatifs de cette édition, les organisateurs ont souligné que cette manifestation artistique, placée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, se déroulera sous le thème "Rythmes et symboles éternels", avec la Chine comme invitée d'honneur cette année.

Ils ont, également, indiqué que le FNAP, organisé par l'Association le Grand Atlas en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication - département de la Culture et les conseils élus de Marrakech, coïncide avec la célébration de Marrakech en tant que Capitale de la culture du monde islamique pour l'année 2024.

En effet, cet événement constitue une nouvelle opportunité pour réunir de nombreux artistes marocains et étrangers qui présenteront des tableaux variés du patrimoine artistique et culturel dont regorge le Royaume.

Ils ont ajouté que ce festival, l'une des plus anciennes manifestations artistiques à l'échelle natio-

nale, représente une plateforme pour évoquer les gloires historiques des chants et danses artistiques qui établissent un pont de communication entre les artistes et le public avide de son patrimoine et interagissant avec des rythmes expressifs aux symboles historiques.

Les organisateurs ont, par ailleurs, souligné l'importance de soutenir la continuité de ce festival, qui constitue un pilier de l'identité culturelle du Royaume et une vitrine qui permet au visiteur étranger de découvrir la richesse des traditions chantées et des danses populaires variées.

Parmi les nouveautés de cette édition l'organisation de soirées thématiques au Palais Bahia dédiées à la mise en valeur du patrimoine, ainsi que la relance de la "Nuit des Etoiles" où l'artiste Nouaman Lahlou sera à l'honneur.

Dans une déclaration à la MAP, Mohamed Knidri, président de l'Association le Grand Atlas, a affirmé que cette édition marque un nouveau départ pour le festival et apportera un nouvel élan et une valeur ajoutée à cet événement dédié aux arts populaires à l'échelle nationale.

Il a expliqué, que le festival accueillera la Chine en tant qu'invitée d'honneur, en raison des relations distinguées entre les deux pays, soulignant que parmi les nouveautés de cette édition figure l'organi-

sation d'une Nuit Internationale mettant en avant les valeurs de l'amitié et de l'interaction culturelle entre les deux pays.

"Un accent particulier sera mis sur le rôle des jeunes dans l'art du raï, la célébration de l'art Ahwach du Grand Atlas et sa promotion auprès des spectateurs marocains et étrangers", a-t-il poursuivi.

Pour sa part, Mohamed Karouach, coordinateur de la 53<sup>e</sup> édition du FNAP, a relevé que les organisateurs veillent à préserver l'héritage historique du festival lors des éditions précédentes, avec l'ajout cette année de l'étape du Palais Bahia pour l'organisation de soirées thématiques, abordant divers aspects liés à la découverte du patrimoine artistique chinois.

Les événements qui se tiendront au Palais Bahia incluront, a-t-il fait savoir, une soirée internationale commune pour les groupes musicaux chinois, indonésiens, africains et marocains, ainsi qu'un thème reliant l'importance de l'interaction entre la musique moderne et la musique traditionnelle.

Il convient de noter que le spectacle officiel du festival sera présenté chaque nuit au Théâtre Royal avec la participation de 30 troupes populaires représentant les régions du Royaume.

Deux scènes seront également installées sur la place Jemaa El-Fna et la place El Harti pour rapprocher

le festival du plus grand nombre d'habitants et de visiteurs de la cité ocre, avec la participation de troupes folkloriques marocaines et étrangères.



**Mohamed Knidri**  
*Le FNAP 2024 marque un nouveau départ pour le festival et apportera un nouvel élan et une valeur ajoutée à cet événement dédié aux arts populaires à l'échelle nationale*

# A Agadir, le Carnaval "Biyelmawn" célèbre le patrimoine amazigh

Le Carnaval international "Biyelmawn" La sillonné, mercredi soir, les principales artères de la ville d'Agadir, pour mettre en valeur la diversité et la richesse du patrimoine amazigh.

La deuxième édition de cet événement a été marquée par la participation des troupes carnavalesques de certains pays d'Afrique qui ont défilé avec les associations de la place et les jeunes de la ville.

Tout au long de ce défilé haut en couleur, les jeunes talents ont exposé leur potentiel créatif en matière de déguisement, masques et prestation artistique, devant de nombreux spectateurs admiratifs de ce patrimoine ancestral.

Dans une ambiance festive et unique, le festival a offert au public l'occasion d'admirer des spectacles et des déguisements de jeunes se couvrant de toisons et de peaux de moutons de chèvres et de vaches, ainsi que des jeux de jonglage, de danses au rythme de musiques traditionnelles et populaires.

Dans une déclaration à la MAP, Khalid Kaidi, du comité d'organisation de ce Carnaval, a indiqué que cette manifestation a été marquée par la participation de plus de 1500 jeunes issus de la région de Souss-Massa, outre des représentants de pays africains dont le Bénin, le Togo, la Côte d'Ivoire et la Guinée, notant que cet événement contribue au rayonnement culturel de la ville d'Agadir.

Parallèlement au Carnaval, le pro-



gramme de ce rendez-vous culturel a compris l'organisation d'une exposition photographique sur "Biyelmawn" et la tenue d'une conférence intitulée "le Carnaval et l'attractivité territoriale de la ville" où experts et chercheurs marocains et leurs homologues venus de France et de Suisse ont mis la lumière sur différents aspects de ce patrimoine avec un focus sur son rôle dans la promotion du territoire.

Selon les organisateurs, cet événement aux évocations symboliques, culturelles et historiques bien ancrées, s'inscrit dans le cadre du Plan d'action communal (PAC) d'Agadir, dans sa dimension qui

visé à valoriser le patrimoine culturel amazigh qui constitue l'identité de la ville d'Agadir, faisant d'elle la capitale de la culture amazigh.

Le Carnaval international d'Agadir est aussi un couronnement de toutes les festivités organisées dans les différentes provinces et préfectures de la région de Souss-Massa tout au long des jours de la fête de l'Aid Al Adha.

Il est organisé par la Commune urbaine d'Agadir en partenariat avec le Conseil régional de Souss-Massa et le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, via le Centre Souss-Massa pour le développement culturel.

## Bouillon de culture

FNF

La 24<sup>ème</sup> édition du Festival national du film (FNF) de Tanger aura lieu du 18 au 26 octobre 2024, a annoncé le Centre cinématographique marocain (CCM).

Le programme de cette édition comprend des projections de films cinématographiques marocains récents, ainsi que d'autres activités cinématographiques, souligne le Centre dans un communiqué.

La compétition officielle du festival sera ouverte aux films marocains achevés en 2023 ou en 2024 et qui n'ont pas été inscrits au dernier FNF, ajoute la même source.

Cette édition sera marquée par la programmation de compétitions officielles ouvertes aux films de long métrage de fiction, aux films de court métrage de fiction et de documentaire, aux films de long métrage documentaire et aux films d'écoles et des instituts de cinéma du Maroc.

Le programme comprend également une section "Panorama" réservée aux films de long métrage de fiction et de documentaire et aux films de court métrage, choisis parmi les films non retenus pour la compétition, outre des activités parallèles organisées pour favoriser les rencontres et les échanges entre les professionnels du secteur.

Les inscriptions en ligne sont ouvertes jusqu'au 26 juillet 2024, fait savoir le CCM, précisant que les conditions et critères de participation sont détaillés dans le règlement du festival publié sur le site web "www.fnf.ma".

# Focus à Rabat sur les pratiques actuelles de la traduction de et vers l'amazigh

L'Instance académique supérieure de traduction, relevant de l'Académie du Royaume du Maroc et l'Institut Royal de la culture amazighe (IRCAM) ont organisé, mercredi à Rabat, un séminaire scientifique sur les "Pratiques actuelles de la traduction de et vers l'amazigh".

Les participants ont, à cette occasion, passé en revue nombre de questions liées à la réalité de la traduction de et vers l'amazigh, notamment en matière d'objectifs et de méthodologie, ainsi que le bilan de l'IRCAM dans ce domaine et les défis et les contraintes.

Les intervenants ont souligné que la traduction de et vers l'amazigh au Maroc est un domaine prometteur qui connaît un développement remarquable, notant toutefois la persistance de défis à relever en vue d'assurer une traduction précise et efficace à travers notamment l'investissement dans la technologie, la formation et le soutien à la recherche scientifique.

Pour le directeur du Bureau de coordination de l'arabisation de l'Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ICESCO), Abdelfatah Lahjomri, la traduction en langue

amazighe occupe désormais une place avancée dans les processus de prise de décision et de mise en œuvre du Royaume en vue de son développement et de sa promotion en tant que langue et culture.

Aussi, il a mis en avant l'importance des dictionnaires spécialisés en langue amazighe en tant qu'outils de connaissance linguistique qui permettent de pré-

server la langue contre le risque de l'oubli et la promotion de son passage de la forme orale à la forme écrite, appelant dans ce sens à la formation de traducteurs compétents spécialisés dans cette langue.

Pour sa part, le recteur de l'IRCAM, Ahmed Boukous, a insisté sur l'importance de cette rencontre qui constitue une occasion pour sensibiliser à l'importance de la traduction de et vers l'amazigh et ex-

plorer les opportunités de coopération entre l'IRCAM et l'Académie du Royaume du Maroc pour une politique participative entre les deux institutions au service de la langue amazighe.

Et de noter, dans une déclaration à la MAP, que le défi le plus important auquel fait face la traduction en langue amazighe est la mise à disposition de dictionnaires spécialisés englobant des termes techniques nouveaux pour la culture et la langue amazighes.

L'Instance académique supérieure de traduction, qui a pour mission la promotion des œuvres de traduction, au Maroc comme à l'étranger, notamment en langues arabe et amazighe, se consacre principalement à la traduction d'ouvrages de référence, d'études et de recherches scientifiques dans divers domaines scientifiques, de la pensée, de la culture, du patrimoine et de la civilisation. Elle veille aussi à l'encouragement de la recherche scientifique sur les questions de la traductologie et ses applications, en coordination avec les institutions et organismes spécialisés en la matière, qu'ils soient nationaux ou étrangers.



**GANTI, société en dissolution anticipée**  
Société à Responsabilité Limitée d'Associé Unique, au capital de 10.000,00 Dhs

Siège social : 265 BD ZERKTOUNI 9EME ETAGE N 92 Casablanca, IF 26047617 RC 406917  
Aux termes d'une délibération en date du 18 avril 2024 l'associé a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 18 avril 2024, et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé comme liquidateur madame KARIMA LARAICHI, de nationalité marocaine. Né le 15/06/1959 à MEKNES, de nationalité marocaine, demeurant à LOT AL ATLAS N° 36 ISSIL, MARRAKECH Casablanca, et titulaire de la C.I.N N° T31723 et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé à 265 BD ZERKTOUNI 9EME ETAGE N 92 Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation a été effectué au greffe du tribunal du Commerce de Casablanca 14/05/2024 en date du sous le numéro : 917936 Pour avis, le liquidateur.

N° 4561/PA

**MONDE SERVICE COMPTA**

Tenue de comptabilité assistance fiscale et juridique  
TEL 0522658116  
GSM 0678738632  
- PYREOILS S.A.R.L. -  
CONSTITUTION  
RC : 630977 IF 65996390  
TP35554882

Aux termes d'un acte sous seing privé, établi à Casablanca en date du 05 JUILLET 2024, les 'associés de ladite société ont décidé la création d'une société dont les caractéristiques principales sont :

FORME JURIDIQUE : SARL  
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 dh  
OBJET SOCIAL : Recyclage des pneus usés. Le traitement et recyclage de toutes matières en plastique et caoutchouc. Marchande de pièces de rechange automobiles  
DENOMINATION : PYREOILS  
SIEGE SOCIAL : 174, Bd Zerkouni El Moussa Bnou Noussair, 1er Etage, Appartement 2, Casablanca - Maroc.  
LA DUREE : 99 ans.  
ANNEE SOCIALE : Du premier janvier au 31 décembre de chaque année.  
GERANCE : Mr. ALKASSIM MOHAMMED KHAIR NASIR titulaire du passeport n° 564405175

Le dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 13 Juin 2024 sous N° 00923046

**MONDE SERVICE COMPTA 309 LOT EL HADJ FATAH OULFA ETAGE 1 Casablanca**  
RC 247621 IF 40454927  
GSM 0678738632 TEL 0522658116

N° 4562/PA

**MONDE SERVICE COMPTA**  
Tenue de comptabilité assistance fiscale et juridique  
TEL 0522658116  
GSM 0678738632  
- LH CAFE NEGOCIE S.A.R.L. -  
CONSTITUTION  
RC : 22277 IF 65979949  
TP 42400729

Aux termes d'un acte sous seing privé, établi à Casablanca en date du 20 MAI 2024, les 'associés de ladite société ont décidé la création d'une société dont les caractéristiques principales sont :

1- FORME JURIDIQUE : SARL  
2- CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 dh  
OBJET SOCIAL : L'achat, la vente, des équipements pour les restaurants, cafés et les hôtelsiers  
3- DENOMINATION : LH CAFE NEGOCIE  
4- SIEGE SOCIAL : PROVINCE EL JADIDA, CERCLE SIDI SMAIL, C.R OULED FREJ CENTRE LOTISSEMENT AL QASAM MAG N° 03 EL JADIDA MAROC  
DUREE : 99 ans.  
6-ANNEE SOCIALE : Du premier janvier au 31 décembre de chaque année.

7- GERANCE : Mme KAWTAR LAKHEDIM, CIN N° BK264007, gérant associé  
Le dépôt légal est effectué au tribunal de 1ère Instance El Jadidia le 20 juin 2024 sous N° 31782

N° 4563/PA

**CONSTITUTION "GÂTEAU AMAL" S.A.R.L AU**

Suivant acte sous seing privé en date du 31 Mai 2024 à Casablanca il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : "GÂTEAU AMAL"  
S.A.R.L AU  
CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à la somme de Cent Mille (100.000,00) Dirhams divisé en 1000 (Mille) parts sociales de 100 (Cent) Dirhams chacune totalement libérées, et attribuées à l'associé et gérant unique Monsieur ABDELGHANI AMAL.  
Siège Social : 05, rue Dixième 1er étage, appt 2, Benjdia - Casablanca -  
Objet : La Société a pour objet : Le commerce, et la production ; l'emballage ; l'import et l'export  
Durée : 99 années à compter son immatriculation au Registre au commerce.  
Dépôt : le dépôt légal a été effectué, et la société est immatriculée au registre analytique sous le n° 632087.

N° 4564/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE KHENIFRA SECRETARIAT GENERAL DBM**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE**  
10/2024/INDH

Le 18 Juillet 2024 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix concernant :

Aménagement de Dar Talib au centre Sebti Ait Rahou, Dar Taliba au centre Tighassaline et Dar Al Oumouma au centre Aguelmous à la Province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

\* Le Maître d'ouvrage : M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra

\* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 6 000,00 (six Mille) Dirhams.

La cautionnement provisoire doit être déposé sous format électronique conformément à l'arrêté du Ministère délégué auprès de la Ministère de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hijra 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures de documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

\* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 396 857,04 (Trois cent quatre-vingt-seize mille huit cent cinquante sept dirhams et quatre centimes) TTC.

Le présent appel d'offres est réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur. Le contenu et la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34, 135 et 141 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics, et l'arrêté du Ministère délégué auprès de la Ministère de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 précité.

Les concurrents doivent :  
- Transmettre leurs plis par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics conformément à l'arrêté du Ministère délégué auprès de la Ministère de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 précité.  
\* Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 4565/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE KHENIFRA SECRETARIAT GENERAL DBM**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL**  
11/2024/INDH

Le 31 Juillet 2024 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix concernant :

Alimentation en eau potable de l'école Agdim à la commune Lehari -Province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le Maître d'ouvrage : M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5 000,00 (Cinq mille Dirhams).

La cautionnement provisoire doit être déposé sous format électronique conformément à l'arrêté du Ministère délégué auprès de la Ministère de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hijra 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

\* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 279 619,72 (Deux cent soixante dix-neuf mille six cent dix-neuf dirhams et soixante douze centimes) TTC.

Le présent appel d'offres est réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur. Le contenu et la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34, 135 et 141 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics, et l'arrêté du Ministère délégué auprès de la Ministère de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 précité.

Les concurrents doivent :  
- Transmettre leurs plis par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics conformément à l'arrêté du Ministère délégué auprès de la Ministère de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 précité.  
\* Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 4566/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE BOULEMANE COMMUNE DE MISSOUR AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL**  
N°01/CM/2024

Le 29 Juillet 2024 à 10 heures, en séance publique dans le bureau de Monsieur le Président de la Commune de Missour, Province de Boulemane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert

national (sur offres de prix) N°01/CM/2024 relatif aux travaux d'aménagement bâtiments communaux à la commune de Missour, Province de Boulemane.

\* Le maître d'ouvrage est LA COMMUNE DE MISSOUR.

\* Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

\* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre Cent Soixante Deux Mille Sept Cents Cinquante Dirhams 00 cts (462 750,00 DHS).

\* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Neuf Mille Dirhams (9.000,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N° 09 du règlement de consultation. N.B : Les photocopies des documents doivent être certifiées conformes à l'original.

N° 4570/PA

**Royaume du Maroc Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Territoriale et des Eaux et Forêts**

Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE N°16/2024 (RÉSERVÉ AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES)**

Le Mardi 16 Juillet 2024 à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n° 16/2024 du 16/07/2024 pour objet : Achat de Matériel de Bureau Pour la Direction Provinciale de l'Agriculture d'AZILAL. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés Publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trente et Un Mille Deux Cents Dirhams (31 200,00 dhs)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Six cent Dirhams (600,00 dhs)

\* Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431

relatifs aux marchés publics.

\* Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

\* Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N° 4571/PA

**ROYAUME DU MAROC Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts Direction Régionale de l'Agriculture de Beni-Mellal\_Khénifra Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni Mellal**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 26/2024/DPA/4/FIDA (SEANCE PUBLIQUE)**  
Du 31/07/2024

A 10 Heures

Le 31 Juillet 2024 à 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-Mellal, sis au Quartier Administratif, Rue de Safi, Beni Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix

n°26/2024/DPA/4/FIDA ayant pour objet :

TRAVAUX DE BRANCHEMENT EN ELECTRICITE HTA ET PT H61/100 KVA-DE L'UNITE DE FABRICATION DE JUS DE POMMES ET VINAIGRE A TIMCHA COMMUNE TERRITORIALE AGHBALA DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL DES MONTAGNES DE L'ATLAS (PDRMA) PROVINCE DE BENI MELLAL.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

\* L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent trente et un mille huit cent dix-sept Dirhams et vingt centimes (531 817,20 DH TTC).

\* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Huit mille dirhams (8 000 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret N° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation dudit appel d'offre.

N° 4572/PA



**Royaume du Maroc**  
Ministère de l'éducation nationale et de la formation  
Académie régionale d'éducation & de formation  
Région Sous Massa  
Direction provinciale de Taroudant



**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT Simplifié SUR OFFRE DE PRIX**  
N° : 28/2024/EXP  
« Séance publique »

Le 19/07/2024 à 10H00 Heures, il sera procédé dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF Sous Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert Simplifié sur offres de prix n°: 28/2024/EXP pour :

OBJET	Montant de l'Estimation	Montant du cautionnement provisoire
<b>Impression pour la scolarisation de rattrapage et l'amélioration de l'efficacité de l'éducation non-formelle à la direction provinciale de L'AREF Sous Massa à TAROUDANT.</b>	<b>124 656,00 DH (TTC)</b> ( CENT VINGT QUATRE MILLE SIX CENT CINQUANTE-SIX DHS ).	<b>Deux Mille Dirhams</b> ( 2 000,00 DHS ).

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.
- Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), et ce, conformément aux conditions d'utilisation de ce portail.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 85 du règlement de consultation.

**N° 4524/PA**



**Royaume du Maroc**  
Ministère de l'éducation nationale et de la formation  
Académie régionale d'éducation & de formation  
Région Sous Massa  
Direction provinciale de Taroudant



**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT Simplifié SUR OFFRE DE PRIX**  
N° : 30/2024/ENV  
« Séance publique »

Le 19/07/2024 à 12H00 Heures, il sera procédé dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF Sous Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert Simplifié sur offres de prix n°: 30/2024/ENV pour :

OBJET	Montant de l'Estimation	Montant du cautionnement provisoire
<b>Acquisition Du Matériel Informatique Pour L'équipement De L'établissement D'épanouissement Artistique Et Des Cellules D'écoute Et De Mediation Et Pour L'équipement De (12) Espaces D'orientation Relevant à la Direction Provinciale de L'AREF Sous Massa à TAROUDANT.</b>	<b>142 560,00 DH (TTC)</b> ( CENT QUARANTE-DEUX MILLE CINQ CENT SOIXANTE DHS ).	<b>Deux Mille Cinq Cent Dirhams</b> ( 2 500,00 DHS ).

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.
- Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), et ce, conformément aux conditions d'utilisation de ce portail.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 85 du règlement de consultation.

**N° 4526/PA**



**Royaume du Maroc**  
Ministère de l'éducation nationale et de la formation  
Académie régionale d'éducation & de formation  
Région Sous Massa  
Direction provinciale de Taroudant



**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT Simplifié SUR OFFRE DE PRIX**  
N° : 29/2024/ENV  
« Séance publique »

Le 19/07/2024 à 11H00 Heures, il sera procédé dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF Sous Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert Simplifié sur offres de prix n°: 29/2024/ENV pour :

OBJET	Montant de l'Estimation	Montant du cautionnement provisoire
<b>Achat De Mobilier De Bureau Pour L'équipement De L'établissement D'épanouissement Artistique , Et les Cellules D'écoute Et De Mediation Et Pour L'équipement Des Espaces D'orientation Relevant A La Direction Provinciale De L'AREF Sous Massa à TAROUDANT.</b>	<b>211 752,00 DH (TTC)</b> (DEUX CENT ONZE MILLE SEPT CENT CINQUANTE-DEUX DHS ).	<b>Quatre Mille Dirhams</b> ( 4 000,00 DHS ).

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.
- Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), et ce, conformément aux conditions d'utilisation de ce portail.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 85 du règlement de consultation.

**N° 4525/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
RÉGION DE MARRAKECH-SAÏI  
PROVINCE DE YOUSOUFIA  
CONSEIL PROVINCIAL DE YOUSOUFIA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 03/AOQ/CPY/2024**

Le jeudi 01 Août 2024 à 11 Heures 00 Minutes, Il sera procédé, au siège du Conseil Provincial de Youssoufia -Quartier Administratif Ville de Youssoufia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

**Objet : Travaux de creusement d'un forage équipé d'une pompe à eau avec construction d'un château destiné à l'alimentation en eau potable au douar : LKBIR ENNOUASSAR CT JNANE BOUIH - Province de Youssoufia.**

Le dossier d'Appel d'Offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

\* L'Estimation du Coût des prestations établies par le Maître d'Ouvrage est fixée à Cinq cents soixante-neuf mille quatre cent trente dirhams TTC 00 Cts (569 430,00Dhs).  
\* Le cautionnement provisoire est fixé à dix Mille Dirham (10 000,00 Dhs )

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) .

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°10 du règlement de consultation.

**Pour les Concurrents installés au Maroc**

Une copie légalisée et certifiée conforme à l'original du certificat de Qualification et de classification délivrés par le Ministre de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Éau dans les domaines suivants (Secteur / Qualification / Classe) :

SECTEUR DEMANDE	QUALIFICATION DEMANDEE	CLASSE MINIMALE DEMANDEE
A	A6	4
H	H5	4

**Pour les Concurrents non installés au Maroc**  
Doivent fournir le dossier Technique tel que prévu par l'article 10 du Règlement de consultation.

-Suite à l'article 15 du Règlement de consultation, les documents technique, seront déposés au niveau du bureau d'ordre du Conseil Provincial de Youssoufia au plus tard le Mercredi 31 juillet 2024 à 14 heures 00 Min (Date limite)

**N° 4527/PA**

**CLOTURE DE LIQUIDATION VAGA NET MAROC SARL.**  
ANGLE BD ABDELMOUMEN et RUE SOUMAYA RESIDENCE SHEHRAZADE 3 ETG 4 N°20 PALMIERS, Casablanca RC n° 436349

Aux termes des décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 avril 2024, l'associé unique de la société VAGA NET MAROC, après avoir entendu lecture du rapport du liquidateur, a :

- approuvé le rapport et les comptes de liquidation ;
- donné quitus au liquidateur Monsieur M. Hicham BELRHITI ALAOUL, né le 24 février 1983 à Agadir, de nationalité marocaine, demeurant à 6 LOT LAHLOU RTE IMMOUZZER, FES, titulaire de la CIN n° C794590.

• prononcé la clôture de liquidation à compter du 30 avril 2024.  
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 02 juillet 2024 sous le numéro 25215.

N° 4530/PA

**FiduExpress**  
Cabinet de Travaux Comptables, Juridiques & Fiscaux

Aux termes d'un acte SSP du 03/06/2024 il a été établi les statuts d'une Société Sarl, dont les caractéristiques sont les suivantes :  
Dénomination: SOMATILTRAV SARL AU  
Siège Social: LOT MASSIRA RESIDENCE COSTA DEL SOL ETG 4 APP 21-MOHAMMEDIA

Objet : Négocie ; ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERSOU CONSTRUCTION  
Capital Social : 1 000 000,00 DHS,  
Gérance : M. MATIL ABDELHADI

Dépôt légal : Le dépôt légal et le RC ont été effectués au greffe du tribunal de Mohammedia le 03/07/2024 sous les Numéros 1298 et 35615.

N° 4531/PA

**-MTR BAKKALI-**  
RC de Fès n° 56.277

Suivant à la décision de l'associé unique gérant du 02/05/2024, il a été décidé ce qui suit :

- Fixer le transfert du siège social à l'adresse suivant AIN CHEKF BLAD EL FNI-DEK FES
- Le dépôt légal : a été effectué auprès du Tribunal de Commerce de Fès, le 05/06/2024 sous le n°3195  
Suivant procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire en date du 06/05/2024, il a été décidé ce qui suit :

- Monsieur BAKKALI ABDELLAH 1000 part social a cédé la totalité de ces parts à Monsieur NANA ABDOUL-AZIZ.

- L'assemblée générale désigne en remplacement de Monsieur BAKKALI ABDELLAH, gérant démissionnaire, Monsieur NANA ABDOUL-AZIZ, comme nouveau gérant de la société pour une durée indéterminée.

- La société sera engagée par la signature sociale de Monsieur NANA ABDOUL-AZIZ  
Le dépôt légal : a été effectué auprès du Tribunal de Commerce de Fès, le 05/06/2024 sous le n°3197

N° 4532/PA

**QING XIANG FU MINING INVESTMENT COMPANY SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL SOCIAL DE 100.000,00 de dirhams**  
Siège social : 26 AV MERS SULTAN ETG 1 APT 3 - Casablanca -

I- Au terme d'un acte sous-seing privé en date du 05/06/2024 à Casablanca, il a été établi les statuts de la société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivants :  
Objet : la société a pour objet directement : - Travaux divers, construction du bâtiment

\* Dénomination : - QING XIANG FU MINING INVESTMENT COMPANY --  
Siège : 26 AV MERS SULTAN ETG 1 APT 3 Casablanca.

-Durée: 99 ans.  
-Capital: 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisé en 1000 parts de 100,00 DHS répartie comme suit :  
- MR HUANG JIANGHENG : 450 PARTS & Mme TAN SONG : 350 PARTS & MR OTHMAN MAZGOUR : 200 PARTS

-Gérance : La société est Gérée Et Administrée par : MR HUANG JIANGHENG pour une durée illimitée. -Année sociale : 1er janvier au 31 décembre.  
II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal du commerce de Casablanca sous N° 00924853 en date du 03/07/2024. Inscription : la société est inscrite au registre de commerce à Casablanca sous le n° 632679.

Pour extrait et mention gérance

N° 4533/PA

**CABINET AL ISTICHA- RYA CONSULTING - SARL-BOUZNKA**  
Tél/Fac: 0537649573

GSM: 0668792975.  
Constitution  
Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 10/06/2024, il a été établi les statuts d'une société, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : "SOCIETE TOP LINE MESSAGERIE" S.A.R.L.

Siège : TLM  
Siège Social : CITE AL AMAL 2 N° 19 TIT MELLIL CASABLANCA  
Les Associés : Mr.YASSIN HAMMOUDA apporteur en numéraire 50 000,00 dhs soit 500 parts Sociales  
-Mr.MOHAMMED HAMMOUDA apporteur en numéraire 50 000,00 dhs soit 500 parts Sociales

Objet :  
- Transport de marchandises pour le compte d'autrui.

- Travaux divers ou de construction.

- Import et export.  
Durée : 99 ans.  
Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. YASSIN HAMMOUDA ou MOHAMMED HAMMOUDA.  
Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal du Commerce de Casablanca sous le N° 632107.

N° 4534/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° 45/2024/DCM**

Le 19/08/2024 à 10h00, il sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestion comptables de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix n° 45/2024/DCM du 19/08/2024, relatif à La fourniture, installation et mise en service d'un système automatique, d'arbre à cartouche, au sol pour

l'insémination des nuages et sa maintenance (Préfecture Casablanca-Hay Hassani et Provinces de Taourirt, Taounate, Chefchaouen, et Al Haouz)  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- L'estimation des coûts d'acquisition établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : sept million sept cent vingt neuf mille quatre cent quarante dirhams TTC (7 279 440,00 Dirhams).

-L'estimation des coûts de la maintenance établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de trois cent trente trois mille trois cent trente deux dirhams TTC (333 332,00Dirhams).

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatre vingt dix mille Dirhams (90 000,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Il est prévu une réunion à la Direction Générale de la Météorologie à Casablanca le 08/08/2024 à 10h00  
Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

N° 4535/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
Ministère de l'Éducation Nationale du Précolaire et des Sports  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation de la Région Béni Mellal-Khénifra

Direction Provinciale de Khouribga  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL A MAJORATION N° 02EXF/ KHOURIBGA/2024

Le 29 Juillet 2024 à 11 heures, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la Direction Provinciale de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation Région Béni Mellal-Khénifra à Khouribga, sise à boulevard Béni Amir Khouribga, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national à majoration ayant pour objet :

- prestations de gardiennage et de surveillance de bâtiments administratifs et scolaires relevant de la Direction Provinciale de Khouribga, en lot unique -.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : cinq millions cinq cent trente mille cinq cent quarante-deux Dirhams et soixante-seize centimes Toutes Taxes Comprises (5.530.542,78 DH TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cent Dix Mille Dirhams (110.000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et l'article 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 4536/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE KHENIFRA COMMUNE DE KHENIFRA AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE N° 16/2024**

Le 19 Juillet 2024 à Onze (11) heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le président de la commune de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant : Achat de fourniture de bureau.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Cent Quatre Vingt Dix Mille Neuf Cent Vingt Trois Dirhams, 20 CTS TTC. (290 923,20DHS TTC).

Le cautionnement provisoire (au profit de la COMMUNE DE KHENIFRA) est fixé à la somme de : Cinq Mille Cinq Cent Dirhams (5 500, 00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 4537/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR REGION CASA SETTAT PROVINCE DE SETTAT CERCLE DE BEN AHMED CHAMALJA CAIDAT DES MAARIF ET OULED MIHAMED CT MGARTO**

**AVIS AU PUBLIC**

**LE PRESIDENT DE LA COMMUNE DE MGARTO PORTE A LA CONNAISSANCE DU PUBLIC QU'UNE VENTE AU ENCHERES PUBLICS DES VEHICULES AURA LIEU LE JEUDI 08 AOUT 2024 A 10 H DU MATIN AU SIEGE DE LA DITE COMMUNE SELON LE TABLEAU CI- DESSOUS**

Marque	Date d'acquisition	Affectation	OBSERVATIONS
DACIA DUSTER	20/04/2018	CT M'garto	REMISE EN CIRCULATION

NB CE VEHICULES EST VISIBLE AU PARC AUTO COMMUNAL POUR LE PUBLIC  
LE CAUTIONNEMENT PROVISOIRE EST FIXE A 15000.00 DHS  
L'ADJUDICATAIRE DOIT PAYER DIRECTEMENT LE PRIX DE L' ACHAT DE VEHICULE EN PLUS DE 10% LE MEME JOUR DIRECTEMENT AU SERVICES RECETTES DE LA COMMUNE  
L'ADJUDICATAIRE RETENU DOIT SE PRESENTER A LA SNTL AVANT L' ENLEVEMENT DU VEHICULES VENDU POUR LE LE REGLEMENT DE 12 % DE PRIX DE VENTE QUI REPRESENTE LES FRAIS D INTERVENTION DE LA SNTL .

N° 4529/PA



**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° HAO/PID/13/2024**  
**ELABORATION DU REPERTOIRE « CONSTRUCTION DURABLE » DU GROUPE AL OMRANE**

Le marché sera adjugé en lot unique.  
Il sera procédé à l'ouverture des plis le **Jeudi 01 Août 2024 à 10H00** au siège du Holding Al Omrane sis au 5, Rue Boudoq, Mall Central -Hay Rad- Rabat.  
La caution provisoire est prévue à **10.000 DH**.  
Les dossiers et les offres des concurrents doivent être obligatoirement retinés et déposés par voie électronique sur le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances 1962-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement relatif aux marchés du Groupe Al Omrane.  
L'estimation des coûts des prestations est fixée à : **720.000,00 DH TTC** (Sept Cent Vingt Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 4 du règlement de la consultation joint au dossier d'appel d'offres.

Holding Al Omrane, SA à Direction et à Conseil de Surveillance  
RC 28.807 - CE 610000000000, www.almranean.com.ma  
Adresse : 5, Rue Boudoq, Mall Central, Hay Rad, Rabat  
Tel : 06 27 86 91 91 - Fax : 06 27 86 62 62

N° 4528/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la santé et de  
la protection sociale  
Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
INTERNATIONAL  
SUR OFFRES DES PRIX  
N° 014/2024/CHUIRC  
Le 29/08/2024 à 09h  
30min, il sera procédé dans  
les bureaux de la Direction  
du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8,  
Rue Lahcen EL ARJOUN-  
Casablanca, à l'ouverture  
des plis relatifs à l'Appel  
d'offres ouvert international  
sur offres des prix  
n°014/2024/CHUIRC du  
29/08/2024 pour: Achat de  
matériel médico-technique-  
Autoclaves au centre hospitalo-  
universitaire IBN  
ROCHD-CASABLANCA  
Lot N°1 : AUTOCLAVE  
450 L  
Lot N°2 : AUTOCLAVE  
TYPE 1  
Lot N°3 : LAVEUR DESINFECTEUR  
DES ENDOSCOPES  
DOUBLE  
CHAMBRES  
Lot N°4 : LAVEUR DESINFECTEUR  
DOUBLE  
PORTE  
Lot N°5 : Laveur Désinfecteur  
Automatique des  
vidéo-bronchoscopes  
Lot N°6 : LAVEUR DESINFECTEUR  
SIMPLE PORTE  
Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des Marchés  
Publics accessible à l'adresse -  
www.marchespublics.gov.ma -.

L'estimation des coûts des  
prestations en dirham  
(toutes taxes comprises)  
établie par le maître d'ouvrage  
est fixée comme suit:  
Lot N°1 : 3 080 705,98 (Trois  
millions quatre-vingt mille  
sept cent cinq dirhams et  
quatre-vingt-dix-huit centimes  
toutes taxes comprises)  
Lot N°2 : 252 000,00 (Deux  
cent cinquante-deux mille  
dirhams toutes taxes comprises)  
Lot N°3 : 739 999,99 (Sept  
cent trente-neuf mille neuf  
cent quatre-vingt-dix-neuf  
dirhams et quatre-vingt-dix-neuf  
centimes toutes taxes comprises)  
Lot N°4 : 649 999,99 (Six  
cent quarante-neuf mille  
neuf cent quatre-vingt-dix-neuf  
dirhams et quatre-vingt-dix-neuf  
centimes toutes taxes comprises)  
Lot N°5 : 100 000,00 (Cent  
mille dirhams toutes taxes  
comprises)  
Lot N°6 : 717 000,00 (Sept  
cent dix-sept mille dirhams  
toutes taxes comprises)  
L'estimation du coût de la  
maintenance annuelle en  
dirham (toutes taxes comprises)  
établie par le maître d'ouvrage  
est fixée comme suit:  
Lot n°1 : 215 649,43 (Deux  
cent quinze mille six cent  
quarante-neuf dirhams et  
quarante-trois centimes  
toutes taxes comprises)  
Lot n°2 : 17 640,00 (Dix-sept  
mille six cent quarante  
dirhams toutes taxes comprises)  
Lot n°3 : 51 799,99 (Cinquante-et-un mille sept cent  
quatre-vingt-dix-neuf dirhams  
et quatre-vingt-dix centimes  
toutes taxes comprises)  
Lot n°4 : 45 500,00 (Quarante-cinq  
mille cinq cents dirhams toutes  
taxes comprises)  
Lot n°5 : 7 000,00 (Sept mille

dirhams toutes taxes comprises)  
Lot n°6 : 50 190,00 (Cinquante  
mille cent quatre-vingt-dix  
dirhams toutes taxes comprises)  
Les concurrents sont dispensés  
de fournir un cautionnement  
provisoire.  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dossiers  
des concurrents doivent être  
conformes aux dispositions des  
articles 30-32-34 du décret n°2-22-431  
du 15 chabane 1444 (8 mars  
2023), relatif aux marchés  
publics.  
Les concurrents doivent déposer  
leur dossier par voie  
électronique dans le portail  
des marchés publics accessible  
à l'adresse www.marchespublics.gov.ma  
Le dépôt de la documentation  
technique, accompagnée des  
annexes n° 4 - 5 et 6 dûment  
remplis (voir article 13 du  
règlement de consultation) exigés  
par le dossier d'appel d'offres  
pour tous les lots doivent être  
déposés au service des  
Equipements et Fournitures  
à la Direction du Centre  
Hospitalo-Universitaire Ibn  
Rochd, sis à 8 rue Lahcen El  
Arjoun - Casablanca au plus  
tard le jour ouvrable précédant  
la date d'ouverture des plis ou  
remis séance tenante au  
président de la commission  
d'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 5 du règlement de  
consultation.

N° 4538/PA  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE LA SANTÉ  
ET DE LA PROTECTION  
SOCIALE  
CHU IBN ROCHD-  
CASABLANCA  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
INTERNATIONAL  
SUR OFFRES DES PRIX  
N° 037/2024/CHUIRC  
Le 27/08/2024 à 09h 00min,  
il sera procédé dans les bureaux  
de la Direction du Centre  
Hospitalo-Universitaire Ibn  
Rochd, sis à 8, Rue Lahcen  
EL ARJOUN- Casablanca,  
à l'ouverture des plis relatifs  
à l'Appel d'offres ouvert  
international sur offres des  
prix n°037/2024/CHUIRC du  
27/08/2024 pour: ACHAT  
DE MOBILIER MEDICAL -  
Centre Hospitalo-Universitaire  
Ibn Rochd - Casablanca.  
- Lot n°1 : ARMOIRE VITRÉE  
A 2 PORTES ET 4 ETAGERES  
- Lot n°2 : CHAISE ROULANTE  
TYPE 1  
- Lot n°3 : CHARIOT A  
PANSEMENT TYPE 1  
- Lot n°4 : CHARIOT  
BRANCARD AVEC RIDELLES  
- Lot n°5 : CHARIOT  
BRANCARD RABATTEBLE  
POUR AMBULANCE  
- Lot n°6 : CHARIOT  
D'ANESTHESIE  
- Lot n°7 : CHARIOT D'URGENCE  
TYPE 2  
- Lot n°8 : CHARIOT D'URGENCE  
TYPE 3  
- Lot n°9 : CHARIOT DE  
TRANSPORT DES MALADES  
AVEC RIDELLES ET MATELAS  
- Lot n°10 : CHARIOT POUR  
DOSSIER MEDICAL  
- Lot n°11 : DEAMBULATEUR  
- Lot n°12 : DIVAN D'ACCOMPAGNEMENT  
- Lot n°13 : DIVAN D'EXAMEN  
A TETIERE RELEVABLE  
BLE PEINT EN EPOXY  
AVEC MATELAS  
- Lot n°14 : DIVAN D'EXAMEN  
GYNECOLOGIQUE  
- Lot n°15 : douche mobile  
pour patient de réanimation  
- Lot n°16 : ESCABEAU A 2  
MARCHES EN INOX  
- Lot n°17 : FAUTEUIL  
POUR CHIMIOThERAPIE  
- Lot n°18 : FAUTEUIL  
PRELEVEMENT  
- Lot n°19 : FAUTEUIL  
RELAX POUR PRELEVEMENT  
- Lot n°20 : GUERIDON EN  
ABS 2 PLATEAUX  
- Lot n°21 : GUERIDON EN  
INOX  
- Lot n°22 : LAMPE D'EXAMEN  
- Lot n°23 : LAMPE D'EXAMEN  
6 LED  
- Lot n°24 : LAMPE INFRA-  
ROUGE SUR PIED 400W  
- Lot n°25 : MATELAS ANTI  
ESCARRES  
- Lot n°26 : MEUBLE  
DENTAIRE 205 CM X 50 CM  
- Lot n°27 : MEUBLES  
MURALES AVEC ETAGERES  
POUR RANGEMENT  
- Lot n°28 : NEGATOSCOPE  
2 PLACES A LED  
- Lot n°29 : NEGATOSCOPE  
A 2 PLACES  
- Lot n°30 : NEGATOSCOPE  
A 3 PLACES  
- Lot n°31 : NEGATOSCOPE  
A 4 PLACES  
- Lot n°32 : NEGATOSCOPE  
A 4 PLACES LED  
- Lot n°33 : NEGATOSCOPE  
A 4 PLACES MOBILE  
- Lot n°34 : NEGATOSCOPE  
LED A 3 PLACES  
- Lot n°35 : PAILLASSE  
AVEC CAISSONS MOBILES  
A 4 TIROIRS  
- Lot n°36 : PARAVANT 3  
VOLETS  
- Lot n°37 : PARAVANT A 2  
VOLETS  
- Lot n°38 : PARAVANT  
PLOMBEE  
- Lot n°39 : PARAVANT  
TELESCOPIQUE  
- Lot n°40 : PESE BEBE  
MECANIQUE  
- Lot n°41 : PESE  
PERSONNE MECANIQUE  
MARQUE SECA OU SIMILAIRE  
- Lot n°42 : PESE  
PERSONNE TYPE 1  
- Lot n°43 : PODOSCOPE  
- Lot n°44 : POTENCE A  
SERUM SUR ROULETTE  
REGLABLE EN HAUTEUR  
A DEUX CROCHETS  
- Lot n°45 : SELLE DE  
CHIRURGIEN AVEC DOSSIER  
- Lot n°46 : souleuse  
personne  
- Lot n°47 : SUPPORT  
MOBILE A 2 CENTRES  
- Lot n°48 : SUPPORT  
MURAL A 6 CENTRES  
- Lot n°49 : SUPPORT  
MURAL A 6 CENTRES  
- Lot n°50 : TABLE A  
INSTRUMENTS ROULANTE  
100X60 CM A 2 PLATEAUX  
EN INOX  
- Lot n°51 : TABLE A  
INSTRUMENTS ROULANTE  
75X50 CM A 2 PLATEAUX  
EN INOX  
- Lot n°52 : TABLE  
PONT  
- Lot n°53 : TABLE  
POUR COLONNE URODYNAMIQUE  
- Lot n°54 : TABOURET  
POUR CHIRURGIEN TYPE 3  
- Lot n°55 : TENSIOMETRE  
MECANIQUE AVEC  
PANNIER FIXE SUR  
POTENCE A HAUTEUR  
REGLABLE  
Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés  
publics accessible à l'adresse:  
www.marchespublics.gov.ma  
\* L'estimation des coûts des  
prestations en dirhams  
(toutes taxes comprises)  
établies par le maître d'ouvrage

est fixée comme suit :  
- lot n°1 : 24 000,00 (Vingt-  
quatre mille dirhams toutes  
taxes comprises)  
- lot n°2 : 196 056,00 (Cent  
quatre-vingt-seize mille  
cinquante-six dirhams toutes  
taxes comprises)  
- lot n°3 : 240 000,00 (Deux  
cent quarante mille dirhams  
toutes taxes comprises)  
- lot n°4 : 999 021,60 (Neuf  
cent quatre-vingt-dix-neuf  
mille vingt et un dirhams  
soixante centimes toutes  
taxes comprises)  
- lot n°5 : 5 500,80 (Cinq  
mille cinq cents dirhams  
quatre-vingts centimes  
toutes taxes comprises)  
- lot n°6 : 675 000,00 (Six  
cent soixante-quinze mille  
dirhams toutes taxes  
comprises)  
- lot n°7 : 70 008,00  
(Soixante-dix mille huit  
dirhams toutes taxes  
comprises)  
- lot n°8 : 460 051,20 (Quatre  
cent soixante mille cinquante  
et un dirhams vingt  
centimes toutes taxes  
comprises)  
- lot n°9 : 150 000,00 (Cent  
cinquante mille dirhams  
toutes taxes comprises)  
- lot n°10 : 142 812,00 (Cent  
quarante-deux mille huit  
cent douze dirhams toutes  
taxes comprises)  
- lot n°11 : 4 200,00 (Quatre  
mille deux cents dirhams  
toutes taxes comprises)  
- lot n°12 : 298 800,00 (Deux  
cent quatre-vingt-dix-huit  
mille huit cents dirhams  
toutes taxes comprises)  
- lot n°13 : 165 052,80 (Cent  
soixante-cinq mille  
cinquante-deux dirhams  
quatre-vingts centimes  
toutes taxes comprises)  
- lot n°14 : 88 800,00 (Quatre-  
vingt-huit mille huit  
cents dirhams toutes taxes  
comprises)  
- lot n°15 : 66 500,40  
(Soixante-six mille cinq  
cents dirhams quarante  
centimes toutes taxes  
comprises)  
- lot n°16 : 45 528,00 (Quarante-  
cinq mille cinq cent  
vingt-huit dirhams toutes  
taxes comprises)  
- lot n°17 : 840 000,00 (Huit  
cent quarante mille dirhams  
toutes taxes comprises)  
- lot n°18 : 120 024,00 (Cent  
vingt mille vingt-quatre  
dirhams toutes taxes  
comprises)  
- lot n°19 : 248 832,00 (Deux  
cent quarante-huit mille huit  
cent trente-deux dirhams  
toutes taxes comprises)  
- lot n°20 : 48 000,00 (Quarante-  
huit mille dirhams  
toutes taxes comprises)  
- lot n°21 : 13 764,00 (Treize  
mille sept cent soixante-  
quatre dirhams toutes taxes  
comprises)  
- lot n°22 : 11 400,00 (Onze  
mille quatre cents dirhams  
toutes taxes comprises)  
- lot n°23 : 10 500,00 (Dix  
mille cinq cents dirhams  
toutes taxes comprises)  
- lot n°24 : 30 600,00 (Trente  
mille six cents dirhams  
toutes taxes comprises)  
- lot n°25 : 15 000,00 (Quinze  
mille dirhams toutes taxes  
comprises)  
- lot n°26 : 216 000,00 (Deux  
cent seize mille dirhams  
toutes taxes comprises)  
- lot n°27 : 6 600,00 (Six  
mille six cents dirhams  
toutes taxes comprises)  
- lot n°28 : 58 346,40 (Cinquante-  
huit mille trois cent  
quarante-six dirhams  
quarante centimes toutes  
taxes comprises)  
- lot n°29 : 32 760,00 (Trente-

deux mille sept cent soixante  
dirhams toutes taxes  
comprises)  
- lot n°30 : 26 016,00 (Vingt-  
six mille seize dirhams  
toutes taxes comprises)  
- lot n°31 : 28 800,00 (Vingt-  
huit mille huit cents dirhams  
toutes taxes comprises)  
- lot n°32 : 26 668,80 (Vingt-  
six mille six cent soixante-  
huit dirhams quatre-vingts  
centimes toutes taxes  
comprises)  
- lot n°33 : 8 000,40 (Huit  
mille dirhams quarante  
centimes toutes taxes  
comprises)  
- lot n°34 : 37 800,00 (Trente-  
sept mille huit cents  
dirhams toutes taxes  
comprises)  
- lot n°35 : 21 002,40 (Vingt-  
et un mille deux dirhams  
quarante centimes toutes  
taxes comprises)  
- lot n°36 : 142 692,00 (Cent  
quarante-deux mille six cent  
quatre-vingt-douze dirhams  
toutes taxes comprises)  
- lot n°37 : 72 000,00 (Soixante-  
douze mille dirhams toutes  
taxes comprises)  
- lot n°38 : 990 000,00 (Neuf  
cent quatre-vingt-dix mille  
dirhams toutes taxes  
comprises)  
- lot n°39 : 137 520,00 (Cent  
trente-sept mille cinq cent  
vingt dirhams toutes taxes  
comprises)  
- lot n°40 : 26 611,20 (Vingt-  
six mille six cent onze  
dirhams vingt centimes  
toutes taxes comprises)  
- lot n°41 : 38 400,00 (Trente-  
huit mille quatre cents  
dirhams toutes taxes  
comprises)  
- lot n°42 : 9 600,00 (Neuf  
mille six cents dirhams  
toutes taxes comprises)  
- lot n°43 : 14 001,60 (Quatorze  
mille un dirhams  
soixante centimes toutes  
taxes comprises)  
- lot n°44 : 145 200,00 (Cent  
quarante-cinq mille deux  
cents dirhams toutes taxes  
comprises)  
- lot n°45 : 620 016,00 (Six  
cent vingt mille seize  
dirhams toutes taxes  
comprises)  
- lot n°46 : 13 720,80 (Treize  
mille sept cent vingt  
dirhams quatre-vingts  
centimes toutes taxes  
comprises)  
- lot n°47 : 5 040,00 (Cinq  
mille quarante dirhams  
toutes taxes comprises)  
- lot n°48 : 36 960,00 (Trente-  
six mille neuf cent  
soixante dirhams toutes  
taxes comprises)  
- lot n°49 : 89 544,00 (Quatre-  
vingt-neuf mille cinq  
cent quarante-quatre  
dirhams toutes taxes  
comprises)  
- lot n°50 : 40 824,00 (Quarante  
mille huit cent vingt-  
quatre dirhams toutes taxes  
comprises)  
- lot n°51 : 20 808,00 (Vingt  
mille huit cent huit dirhams  
toutes taxes comprises)  
- lot n°52 : 16 500,00 (Seize  
mille cinq cents dirhams  
toutes taxes comprises)  
- lot n°53 : 126 000,00 (Cent  
vingt-six mille dirhams  
toutes taxes comprises)  
- lot n°54 : 113 760,00 (Cent  
treize mille sept cent  
soixante dirhams toutes  
taxes comprises)  
- lot n°55 : 22 800,00 (Vingt-  
deux mille huit cents dirhams  
toutes taxes comprises)  
\* Les concurrents sont  
dispensés de fournir un  
cautionnement provisoire.  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dos-

siers des concurrents doivent  
être conformes aux  
dispositions des articles 30-32  
34 du décret n° Décret n°2-  
22-431 du 15 chabane 1444  
(8 mars 2023), relatif aux  
marchés publics.  
Les concurrents doivent  
déposer leurs dossiers par voie  
électronique dans le portail  
des marchés publics accessible  
à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.  
Le dépôt de la documentation  
technique accompagnée de  
l'annexe N° 4 dûment  
remplis (voir l'article 13 du  
règlement de consultation)  
exigés par le dossier d'appel  
d'offres doivent être déposés  
au service des Equipements  
et Fournitures à la Direction  
du Centre Hospitalo-Universitaire  
Ibn Rochd, sis à 8  
Rue Lahcen El Arjoun -  
Casablanca au plus tard le jour  
ouvrable précédant la date  
d'ouverture des plis ou  
remis séance tenante au  
président de la commission  
d'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article n°5 du règlement  
de consultation.

N° 4539/PA  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
DU PRÉSCOLAIRE  
ET DU SPORT  
ACADEMIE REGIONALE  
D'ÉDUCATION  
& DE FORMATION  
MARRAKECH SAFI  
DIRECTION  
PROVINCIALE  
AL HAOUZ  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
NATIONAL  
N° 03/SP/2024  
Le 29/07/2024 à 11h00, il  
sera procédé, au siège de la  
Direction Provinciale Al  
Haouz-TAHANAOUIT à  
l'ouverture des plis relatifs à  
l'appel d'offres ouvert national  
sur offre de prix N°  
03/SP/2024 pour étude  
technique et suivi des  
travaux d'aménagement de :  
Piscine semi olympique à  
TAMSLOUHT, Terrain de  
football à AMEZMIZ et le  
Centre national des sports  
de montagne et du ski à  
OUKAIMDEN - Province  
AL HAOUZ.  
Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré au bureau  
des marchés au sein de la  
Direction provinciale Al  
HAOUZ-TAHANAOUIT. Il  
peut également être  
téléchargé à partir du portail  
des marchés publics accessible  
à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.  
L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage, est fixée à  
la somme de : 162 000,00  
DHS (Cent soixante-deux  
mille Dirhams TTC).  
Le cautionnement provisoire  
est fixé à : Néant.  
Le contenu des dossiers des  
concurrents doit être  
conforme aux dispositions  
des articles 30 à 34 du décret  
n° 2.22.431 du 15 chabane  
1444 (8 mars 2023) relatif  
aux marchés publics.  
Les concurrents doivent  
déposer leurs dossiers par voie  
électronique dans le portail  
des marchés publics accessible  
à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 6 du règlement  
de la consultation.



FRAISES DIAMANTÉE A FINIR POUR TURBINE BAGUE JAUNE DE 014	: 205 رقم الصفة -
FRAISES DIAMANTÉE A FINIR POUR TURBINE BAGUE JAUNE DE 018	: 206 رقم الصفة -
FRAISES DIAMANTÉE A FINIR POUR TURBINE BAGUE JAUNE DE 021	: 207 رقم الصفة -
FRAISES DIAMANTÉE A FINIR POUR TURBINE BAGUE ROUGE DE 010	: 208 رقم الصفة -
FRAISES DIAMANTÉE A FINIR POUR TURBINE BAGUE ROUGE DE 012	: 209 رقم الصفة -
FRAISES DIAMANTÉE A FINIR POUR TURBINE BAGUE ROUGE DE 014	: 210 رقم الصفة -
FRAISES DIAMANTÉE A FINIR POUR TURBINE BAGUE ROUGE DE 016	: 211 رقم الصفة -
FRAISES DIAMANTÉE-OLIVE POUR TURBINE BAGUE VERTE DE 023	: 212 رقم الصفة -
FRAISES DIAMANTÉES POUR CÉRAMIQUE T01 (KOMET OU SIMILAIRE)	: 213 رقم الصفة -
FRAISES DIAMANTÉES POUR CÉRAMIQUE T06 (KOMET OU SIMILAIRE)	: 214 رقم الصفة -
FRAISES DIAMANTÉES POUR CÉRAMIQUE 901 (KOMET OU SIMILAIRE)	: 215 رقم الصفة -
FRAISES POUR VITROCÉRAMIQUE ET CÉRAMIQUE HYBRIDE (DIAMOND 0-0)	: 216 رقم الصفة -
FRAISE CARBURE DE TUNGSTÈNE CONIQUE CONGE A BOUT ARRONDI (1/4 DE ROND) 014 POUR TURBINE DE TYPE SHD 6 (KOMET) OU SIMILAIRE	: 217 رقم الصفة -
FRAISE CARBURE DE TUNGSTÈNE CONIQUE CONGE A BOUT ARRONDI (1/4 DE ROND) 022 POUR TURBINE DE TYPE SHD 7 (KOMET) OU SIMILAIRE	: 218 رقم الصفة -
FRAISE CARBURE DE TUNGSTÈNE CONIQUE CONGE A BOUT OGIVAL 018 POUR TURBINE DE TYPE DCK 4 (KOMET) OU SIMILAIRE	: 219 رقم الصفة -
FRAISE CARBURE DE TUNGSTÈNE CONIQUE CONGE A BOUT OGIVAL 022 OU 024 POUR TURBINE DE TYPE DCK 7 (KOMET) OU SIMILAIRE	: 220 رقم الصفة -
FRAISE DIAMANTÉE CONIQUE CONGE A BOUT ARRONDI (1/4 DE ROND) 014 POUR TURBINE DE TYPE SHD 1 (KOMET) OU SIMILAIRE	: 221 رقم الصفة -
FRAISE DIAMANTÉE CONIQUE CONGE A BOUT ARRONDI (1/4 DE ROND) 022 POUR TURBINE DE TYPE SHD 2 (KOMET) OU SIMILAIRE	: 222 رقم الصفة -
FRAISE DIAMANTÉE CONIQUE CONGE A BOUT OGIVAL 014 POUR TURBINE DE TYPE DCK 1 (KOMET) OU SIMILAIRE	: 223 رقم الصفة -
FRAISE DIAMANTÉE CONIQUE CONGE A BOUT OGIVAL 022 OU 024 POUR TURBINE DE TYPE DCK 2 (KOMET) OU SIMILAIRE	: 224 رقم الصفة -
GEL DE MORDANTAGE D'ACIDE PHOSPHORIQUE	: 225 رقم الصفة -
GUTTA CONDENSEUR ISO 20, LONGUEUR 25 MM, BOITE DE 4 PIÈCES	: 226 رقم الصفة -
GUTTA CONDENSEUR ISO 20, LONGUEUR 31 MM	: 227 رقم الصفة -
GUTTA CONDENSEUR ISO 25, LONGUEUR 25 MM	: 228 رقم الصفة -
GUTTA CONDENSEUR ISO 25, LONGUEUR 31 MM	: 229 رقم الصفة -
GUTTA CONDENSEUR ISO 30, LONGUEUR 25 MM	: 230 رقم الصفة -
GUTTA CONDENSEUR ISO 30, LONGUEUR 31 MM	: 231 رقم الصفة -
HYDROXYDE DE CALCIUM EN POUDRE	: 232 رقم الصفة -
HYPOCHLORITE DE SODIUM STABILISÉ A 3%, FLACON DE 1L ISOLANT PLATRE	: 233 رقم الصفة -
JEU DE DENTS PROTHÉTIQUE EN RESINE (ACRYLIX OU SIMILAIRE)	: 234 رقم الصفة -
KIT DECLAIRCISSEMENT EXTERNE AU FAUTEUIL, SANS LAMPE LA CURE ROSE	: 235 رقم الصفة -
LENTILLE ISO 25, LONGUEUR 25 MM, BOITE DE 4 PIÈCES	: 236 رقم الصفة -
LENTILLE ISO 25, LONGUEUR 31 MM, BOITE DE 4 PIÈCES	: 237 رقم الصفة -
LENTILLE ISO 30, LONGUEUR 25 MM, BOITE DE 4 PIÈCES	: 238 رقم الصفة -
LENTILLE ISO 30, LONGUEUR 31 MM, BOITE DE 4 PIÈCES	: 239 رقم الصفة -
LIGATURE KOBAYASHI COURTE	: 240 رقم الصفة -
LIGATURE KOBAYASHI COURTE	: 241 رقم الصفة -
LIME ENDOODONTIQUE DE DESOBTURATION	: 242 رقم الصفة -
LIME ENDOODONTIQUE EN NYL A ARRETER DE COUPE ALTERNE, LONGUEUR : 25 MM	: 243 رقم الصفة -
LIME ENDOODONTIQUE EN NYL A ARRETER DE COUPE ALTERNE, LONGUEUR : 31 MM	: 244 رقم الصفة -
LIME ENDOODONTIQUE EN NYL A SECTION A FACE DICALEE, LONGUEUR : 25 MM	: 245 رقم الصفة -
LIME ENDOODONTIQUE EN NYL A SECTION A FACE DICALEE, LONGUEUR : 31 MM	: 246 رقم الصفة -
LIMBS DE CATHETERISME EN NITL, 040/02, 045/02, 020/02 LONGUEUR : 25 MM	: 247 رقم الصفة -
LIMBS DE CATHETERISME EN NITL, 040/02, 045/02, 020/02 LONGUEUR : 31 MM	: 248 رقم الصفة -
LIQUIDE MAQUILLANT EXTERNE DE 100 ML	: 249 رقم الصفة -
LIQUIDE MAQUILLANT INTERNE DE 100 ML	: 250 رقم الصفة -
LIQUIDE MONTAGE DE 100 ML	: 251 رقم الصفة -
LIQUIDE REFRIGERANT TYPE DENTATRIC OU SIMILAIRE 1000ML	: 252 رقم الصفة -
MANDRIN POUR PIÈCE A MAIN	: 253 رقم الصفة -
MASQUE DE DELAIRE	: 254 رقم الصفة -
MATERIAU DE BLANCHIMENT DENTAIRE A BASE DE PEROXYDE DE SODIUM TYPE WHITENESS PEROXYD	: 255 رقم الصفة -
MATERIAU DE RESTAURATION BIOACTIF, A BASE DE MINERAL TRIOXIDE AGGREGATE	: 256 رقم الصفة -
MATERIAU D'EMPREINTE PATE A LOXYDE DE ZINC EUGENOL TYPE IMPRESSION PASTY OU SIMILAIRE	: 257 رقم الصفة -
MATERIAU D'EMPREINTE POLYETHER TYPE IMPREGNÉ OU SIMILAIRE (BOITE CONTENANT 2 TUBES DE BASE + 2 TUBES DE CATALYSEUR)	: 258 رقم الصفة -
MATERIAU D'EMPREINTE POLYSULFURE BASSE ELASTICITE TYPE PERMALASTIC LIGHT OU SIMILAIRE BOITE CONTENANT LA BASE ET LE CATALYSEUR	: 259 رقم الصفة -
MATERIAUX D'EMPREINTE POLYETHER POUR JOINT SOUPLE TYPE PERMADYNE ORANGE OU SIMILAIRE	: 260 رقم الصفة -
MATERIAUX D'EMPREINTE POLYSULFURE TYPE PERMALASTIC REGULAR OU SIMILAIRE (BOITE CONTENANT LA BASE ET LE CATALYSEUR)	: 261 رقم الصفة -
MATERIAUX D'EMPREINTE SILICONE (C) POUR VERIFICATION DE L'AUSTAGE DES PROTHESES TYPE FIT CHECKER TM (CGB) OU SIMILAIRE	: 262 رقم الصفة -
MATERIAUX D'EMPREINTE POLYETHER POUR EMPREINTE CENTRALE TYPE PERMADYNE BLEUE OU SIMILAIRE	: 263 رقم الصفة -
MATERIAUX DE COMBLEMENT OSSEUX ALLOGREFFS	: 264 رقم الصفة -
MATERIAUX D'EMPREINTE POLYETHERIMONOPHASE SOFT (EN TUBE CHARGÉ) POUR TYPE IMPRESSION FINTAMED TM (M ESPE) OU SIMILAIRE COPYRET STANDARD-CONTENANT 2 BOUDINS DE 30 ML DE PATE BASE + 2 BOUDINS DE 40 ML DE CATALYSEUR + 10 EMBOUTS)	: 265 رقم الصفة -
MATRICES EN ACIER INOXYDABLE	: 266 رقم الصفة -
MATRICES METALLIQUES	: 267 رقم الصفة -
MATRICES TRANSPARENTES EN POLYESTER	: 268 رقم الصفة -

N° 4541/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE**  
**CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE IBN ROCHD**

**AVIS RECTIFICATIF N°1**

**Appel d'Offres Ouvert International sur offres des prix n°112/2024/CHUIRC « ACHAT DES PRODUITS ET CONSOMMABLES DENTAIRES »**

Le Directeur du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd de Casablanca, informe le public que suite à une erreur d'impression sur l'avis d'Appel d'Offres n°112/2024/CHUIRC « ACHAT DES PRODUITS ET CONSOMMABLES DENTAIRES » publié dans le journal « Libération » en date du 24/06/2024, au niveau de la désignation du Lot n°169, la rectification est comme suit :

**Lire : FRAISE DIAMANTÉE CONIQUE A BOUT ARRONDI (1/4 DE ROND) BAGUE VERTE POUR TURBINE : 018**  
**au lieu de : FRAISE DIAMANTÉE CONIQUE A BOUT ARRONDI (1/4 DE ROND) BAGUE VERTE POUR TURBINE :**

N° 4542/PA


  
 المملكة المغربية  
 وزارة الثقافة  
 والشباب والرياضة  
 وزارة الاتصال  
 الجمهورية المغربية  
 مملكة المغربية  
 Royaume du Maroc  
 Ministère de la Jeunesse,  
 de la Culture et de la Communication  
 Département de la culture  
 Direction Régionale  
 Région Drâa Tafilalet

**PROGRAMME PREVISIONNEL TRIENNAL COMPLEMENTAIRE**

**Maître d'ouvrage : La Direction Régionale de la Culture Région Drâa Tafilalet**

**Année budgétaire : 2024**

En application des dispositions de l'article 17 du décret n° 2-22-031 du 15 chabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics, Le programme prévisionnel triennal complémentaire des marchés que la Direction Régionale de la Culture Région Drâa Tafilalet envisage de lancer pour l'année budgétaire 2024 est le suivant :

- Prestations de services

**Année budgétaire 2024**

N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Lieu d'exécution	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	Etude technique et suivi des travaux de restauration et de réhabilitation de 20 greniers province d'Ouarzazate.	750 000,00	Province d'Ouarzazate	Appel d'offres ouvert sur offres des prix	Juillet	-

N° 4543/PA

جامعة محمد السادس متعددة التخصصات  
 جامعة محمد السادس متعددة التخصصات  
 UNIVERSITE MOHAMED VI ABDELRAHMAN DE FES  
 جامعة محمد السادس متعددة التخصصات  
 MOHAMED VI ABDELRAHMAN A EL-ANASSER - 34000  
 ECOLE NATIONALE DE COMMERCE ET DE GESTION DE FES

**إعلان عن مباراة توظيف**

يعن مدير المدرسة الوطنية للتجارة والتسيير بقاس عن تنظيم مباراة توظيف تقني من الدرجة الثالثة (منصب واحد) يوم 28 يوليوز 2024، في التخصص المشار إليه في الجدول التالي:

الإطار	التخصص	عدد المناصب	الشهادة المطلوبة
تقني من الدرجة الثالثة	Techniques de développement informatique (تقنيات التنمية في المعلومات)	01	دبلوم التقني المتخصص المسلم من طرف إحدى مؤسسات التكوين المهني المحدثه طبقا للمرسوم رقم 2.86.325 بتاريخ 08 جمادى الأولى (09 يناير 1987) بمن نظام علم لمؤسسات التكوين المهني أو الشهادات المعادلة له.

تفتح المباراة في وجه المترشحين الحاصلين على الدبلوم والتخصص المدرجين في الجدول أعلاه أو أي شهادة معترف بها كالتالي، كما يتم التسجيل وجوبا من خلال منصة: <https://recrutement.censsup.gov.ma/> وذلك قبل 21/07/2024 .

يجب على المترشحين التوفر على السن القانوني لاجتياز المباراة:

ألا يقل عمر المترشح عن 18 سنة وألا يتجاوز 40 سنة على الأكثر، من دون الموقظين الذين لا يحتاجون عليهم بشرط السن.

يجب على المترشحين المعقولين لاجتياز الاختبارات الشفوية الالتزام بوضع الوثائق التالية لدى مصلحة الشؤون الإدارية للمؤسسة المعنية بالمباراة وذلك قبل اجتياز الاختبار الشفوي:

طلب خطي يوجه لمدير المدرسة الوطنية للتجارة والتسيير بقاس،

ترخيص رسمي لاجتياز المباراة بالنسبة للموقظين.

السيرة الذاتية.

نسخة من الشهادة المطلوبة والشهادات المعصل عليها.

نسخة من قرار المعادلة بالنسبة للشهادات الأجنبية.

نسخة من بطاقة التعريف الوطنية الإلكترونية.

نشر لائحة المترشحين المعقولين لاجتياز الاختبارات الكتابية والشفوية عبر بوابة التشغيل العمومي: [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma)

وكذا عبر الموقع الإلكتروني للمؤسسة [www.encgl-usmba.ac.ma](http://www.encgl-usmba.ac.ma) ويعتبر هذا النشر بمثابة استعانة لاجتياز الاختبارات الكتابية والشفوية، كما نشر النتائج النهائية للمباراة عبر البوابة والموقع المشار إليهما أعلاه.

N° 4544/PA

طريق إيموزور ص.ب. 811 فاس \*\*\*  
 route d'Imouzour BP : 81A FES \*\*\*  
 الهاتف : 0535622932 الفاكس : 0535622930 \*\*\*  
 Site : [www.encgl-usmba.ac.ma](http://www.encgl-usmba.ac.ma)

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS  
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT  
DIRECTION PROVINCIALE D'ÉL JADIDA  
Avis d'appel d'offres ouvert national simplifié - au rabais ou à majoration - n° : 26J/INV/2024 du 17/07/2024 à 10h, il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction Provinciale de l'AREF C-5 d'El Jadida, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié - au rabais ou à majoration - N°: 26J/INV/2024 du 17/07/2024 pour : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE REHABILITATION DE L'ÉCOLE SIDI MOUSSA A LA COMMUNE TERRITORIALE EL JADIDA PROVINCE D'EL JADIDA.  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 619 529,52 Dhs (Six Cent Dix Neuf Mille Cinq Cent Vingt Neuf Dirhams Cinquante Deux Cts).  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 12 000,00 Dhs (Douze Mille Dirhams).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.  
N° 4547/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS  
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT  
DIRECTION PROVINCIALE D'ÉL JADIDA  
Avis d'appel d'offres ouvert national simplifié - au rabais ou à majoration - N°: 28J/INV/2024 DU 17/07/2024 à 12H, il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction Provinciale de l'AREF C-5 d'El Jadida, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié - au rabais ou à majoration - N°: 28J/INV/2024 DU 17/07/2024 à 12H.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.  
N° 4547/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS  
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT  
DIRECTION PROVINCIALE D'ÉL JADIDA  
Avis d'appel d'offres ouvert national simplifié - au rabais ou à majoration - n° : 27J/INV/2024 DU 17/07/2024 à 11H, il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction Provinciale de l'AREF C-5 d'El Jadida, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié - au rabais ou à majoration - N°: 27J/INV/2024 du 17/07/2024 pour : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE REHABILITATION DE L'ÉCOLE MOHAMMED EL FASSI A LA COM-

MUNE TERRITORIALE EL JADIDA PROVINCE D'EL JADIDA.  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 831 336,00Dhs (Huit Cent Trente et Un Mille Trois Cent Trente Six Dirhams).  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 16 000,00 Dhs (Seize Mille Dirhams).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.  
N° 4548/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS  
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT  
DIRECTION PROVINCIALE D'ÉL JADIDA  
Avis d'appel d'offres ouvert national simplifié - au rabais ou à majoration - N°: 28J/INV/2024 DU 17/07/2024 à 12H, il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction Provinciale de l'AREF C-5 d'El Jadida, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié - au rabais ou à majoration - N°: 28J/INV/2024 DU 17/07/2024 à 12H.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 832 896,00 Dhs (Huit Cent Trente Deux Mille Huit Cent Quatre Vingt Seize Dirhams).  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 16 000,00 Dhs (Seize Mille Dirhams).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.  
N° 4549/PA

CONSTITUTION  
Par acte sous seing privé ; il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :  
• Dénomination : HOLOL-TECH CO  
• Forme juridique : S.A.R.L  
• Capital : 100 000,00 Dirhams  
• Objet : Programmeur analyste concepteur en informatique et commerce de gros d'équipements de l'informatique et de la communication marchand effectuant import-export  
Siège social : 99 BD ZERKOUTOUNI RES FLEURIS ETC 3 N 26 CASABLANCA  
• Durée : 99 ans  
• Gérant : Mme SANAE CHIABRI  
Le dépôt légal a été effectué au RC du tribunal de Casablanca en date du 25/06/2024 Sous N° 631437 Pour extrait et mention La gérance  
N° 4550/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE LA ROUTE  
DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT



**Avis rectificatif et de report de l'Appel d'Offres Ouvert international n° 33/2024**

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Taroudant porte à la connaissance du public que l'Appel d'offres Ouvert international n° 33/2024 du 09/07/2024 à 11 H, relatif aux Travaux d'élargissement et de renforcement de la RP 1733 du PK 0+000 au PK 10+000 sur une longueur de 10 Km, Province de Taroudant, a subit les modifications suivantes :

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **24 455 756, 40 dhs (Vingt Quatre Million Quatre Cent Cinquante Cinq Mille Sept Cent Cinquante Six dirhams 40 Cts)**

Au lieu de :

- **21 046 713.60 dhs (Vingt et Un Million Quarante Six Mille Sept Cent Treize dirhams, 60 Cts)**
- La date d'ouverture des plis est reporté au 17/07/2024 à 10 H

Le reste est inchangé.

N° 4545/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Éducation Nationale du Préscolaire et des Sports  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation de la Région Béni Mellal-Khénifra  
Direction Provinciale de Khourzga

**Avis d'appel d'offres ouvert sur offres de prix**

Le 29 juillet 2024, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la Direction Provinciale de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation Région Béni Mellal-Khénifra à Khourzga, site à boulevard Béni Amir Khourzga, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvert sur offres de prix, comme suit :

N° lot	Quantité	Objet	Caution provisoire TTC	Estimation des coûts Nds TTC	Estimation des coûts MAX TTC
01EXP/2024/KH	30h	Prestation de service de restauration au profit des élèves des internats et cantines scolaires des établissements scolaires secondaires collégiens et qualifiants et internats des écoles communautaires relevant de la commune de Khourzga et du cercle Khourzga à la direction provinciale de l'AREF Béni Mellal-Khénifra à Khourzga en lot unique	152 770,20 Dirhams (Cent cinquante-deux mille sept cent soixante-dix Dirhams et vingt-cs.)	5 464 470,00 (Cinq million quatre cent soixante-quatre mille et quatre cent soixante-dix dirhams et zéro cs TTC)	7 634 500,00 (Sept million six cent trente-huit mille cinq cent dix dirhams et zéro cs TTC)
02EXP/2024/KH	35h	Prestation de service de restauration au profit des élèves des internats et cantines scolaires des établissements scolaires secondaires collégiens et qualifiants et internats des écoles communautaires relevant de la commune Boujad à la direction provinciale de l'AREF Béni Mellal-Khénifra à Khourzga en lot unique	129 692,96 Dirhams Cent trente-neuf mille six cent quatre-vingt-deux dirhams et quatre-vingt-seize cs.)	5 369 232,00 (Cinq million trois cent soixante-neuf mille et deux cent trente-deux dirhams et zéro cs TTC);	6 984 648,00 (Six million neuf cent quatre-vingt-quatre mille et six cent quarante-huit dirhams et zéro cs TTC)
04EXP/2024/KH	35h	Prestation de service de restauration au profit des élèves des internats et cantines scolaires des établissements scolaires secondaires collégiens et qualifiants et internats des écoles communautaires relevant de la commune Boujad à la direction provinciale de l'AREF Béni Mellal-Khénifra à Khourzga en lot unique	134 708,00 Dirhams Cent trente-quatre mille sept cent huit dirhams et zéro cs.)	4 338 576,00 (Quatre millions trois cent trente-huit mille et cinq cent soixante-seize dirhams et zéro cs TTC)	5 733 400,00 (Cinq millions sept cent trente-huit mille et cinq cent quatre-vingt dirhams et zéro cs TTC)
05EXP/2024/KH	30h	Prestation de service de restauration au profit des élèves des internats et cantines scolaires des établissements scolaires secondaires collégiens et qualifiants et internats des écoles communautaires relevant d'Oued Zem à la direction provinciale de l'AREF Béni Mellal-Khénifra à Khourzga en lot unique	128 810,88 Dirhams (Cent vingt-huit mille huit cent dix dirhams et quatre-vingt-huit cs.)	4 765 992,00 (Quatre millions sept cent soixante-cinq mille et neuf cent quatre-vingt-deux dirhams et zéro cs TTC)	6 440 544,00 (Six millions quatre cent quarante mille et cinq quarante-quatre dirhams et zéro cs TTC)
06EXP/2024/KH	35	Prestation de service de restauration au profit des élèves des internats et cantines scolaires des établissements scolaires secondaires collégiens et qualifiants et internats des écoles communautaires relevant de la zone Smadi à la direction provinciale de l'AREF Béni Mellal-Khénifra à Khourzga en lot unique	170 200,80 Dirhams (Cent soixante-dix mille deux cent dix et quatre-vingt-cs.)	6 548 520,00 (Six million sept cent quarante-huit mille et cinq cent vingt dirhams et zéro cs TTC);	8 510 840,00 (Huit million cinq cent dix mille et quatre-vingt dirhams et zéro cs TTC)
07EXP/2024/KH	30h	Prestation de service de restauration au profit des élèves des internats et cantines scolaires des établissements scolaires secondaires collégiens et qualifiants et internats des écoles communautaires relevant de la zone Béni-Khizane à la direction provinciale de l'AREF Béni Mellal-Khénifra à Khourzga en lot unique	124 407,36 Dirhams (Cent vingt-quatre mille quatre cent sept dirhams et trente-six cs.)	4 437 312,00 (Quatre millions quatre cent trente-sept mille et trois cent douze dirhams et zéro cs TTC)	6 220 768,00 (Six million deux cent vingt mille et trois cent soixante-huit dirhams et zéro cs TTC)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et l'article 135 du décret n° 2-22-631 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 07 du règlement de consultation.

N° 4546/PA

## CONSTITUTION

Par acte sous seing privé, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée, ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : "RANIDARI ESTATE SARLAU".  
Objet : IMMEUBLES PROMOTEUR IMMOBILIER  
Gérant: Mr DAKECH ABDERRAHMANE titulaire de la CIN N° B63097  
Capital: 100 000,00 DH  
Capital Social: Mr DAKECH YOUSSEF: 1000 Parts  
Durée: 99 ans.  
Siège Social: Rue Driss Ben Abdellah Res Montmartre Apt 06 Maarif Casablanca.  
Le dépôt a été effectué au CRI de Casablanca, RC N° 631443 le 21/06/2024  
N° 4551/PA

## CONSTITUTION

Par acte sous seing privé, il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :  
• Dénomination : ZOOM BEAUTE  
• Forme juridique : S.A.R.L.(AU)  
• Capital : 100 000,00 Dirhams  
• Objet : commerce de détail en magasin spécialisée marchand effectuant import-export  
Siège social : 59 BD ZERKOUNI RES FLEURS ETG 3 N 26 CASABLANCA  
• Durée: 99 ans  
• Gérant : MR ALAAEDINE ZAHER  
Le dépôt légal a été effectué au registre du commerce du tribunal de Casablanca en date du 21/06/2024 Sous N° 631425  
Pour extrait et mention  
La gérance  
N° 4552/PA

MASTRE NEGOCÉ SARL AU CAPITAL SOCIAL DE 100.000,00 DHES  
SIEGE SOCIAL: N° 128 LOT MOUMEN ETAGE 03 APPT 07  
MOHAMMEDIA  
- Au terme des Procès-verbaux de l'AGE de la société \* MASTRE NEGOCÉ \* S.A.R.L du 07/03/2024 enregistré le 07/05/2024, les associés ont décidé ce qui suit :  
- La Cession de (1000 Parts) par :  
\* Les Cédant : Mr TOUM BEN CHEKROUN KHALID (500) Parts sociales  
\* Le Cédant : Mr BENMANSOUR NABIL (500) Parts sociales  
\* Le Cessionnaire : Mr BELATIK RACHID (1000) Parts sociales  
- La démission de Mr TOUM BEN CHEKROUN KHALID et Mr BENMANSOUR NABIL des leurs fonctions des Co-Gérants dans la société - MASTRE NEGOCÉ - S.A.R.L AU - La Nomination de Mr BELATIK RACHID en tant que Gérant Unique de la société MASTER NEGOCÉ \* S.A.R.L AU  
- La Modification des articles 6, 7, 8 et 14 des statuts (Article 17 dans les nouveaux statuts)  
- La Mise à Jour des Statuts (Approbation des statuts de la société suite aux différentes modifications)  
Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de 1ère Instance de Mohammedia Le

01/07/2024 Sous N° 1279 dont R.C.N° 21.335.  
POUR EXTRAIT ET MENTION  
LA GERANCE  
N° 4553/PA

## THE BEST WALK - SARLAU

Aux termes d'un acte SSP en date du 08/06/24, il a été constitué une SARLAU :  
1. Dénomination : THE BEST WALK - SARLAU  
2. Capital : 100 000,00 Dh  
3. Gérance : ELHASSANE SAKRI (CIN N° MC70200)  
4. Siège : 10, Rue libéré, 3ème étage, Apt. N°5, Casa 5.  
Objet : négoce de chaussures et leurs accessoires  
6. Durée : 99 Années.  
Le dépôt légal et le RC ont été effectués au Greffe du Tribunal de Commerce de Casa en date du 03/07/24. Sous les Numéros 632709.  
N° 4554/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation  
Université Hassan II  
La Présidence  
Avis d'appel d'offre ouvert national simplifié sur offres de prix N° 16UH2C/2024 (Séance publique)

Le 19/07/2024 à 10:00, il sera procédé dans la salle de réunions du siège de la Présidence de l'Université Hassan II (site Casablanca, sis à 19, rue Tarik Ibnou Ziad, BP. 9167, Mers Sultan, Casablanca) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert national simplifié sur offres de prix relatif à : l'ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DE L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (EN LOT UNIQUE) :

- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).
- L'estimation des coûts des prestations est fixée comme suit :  
- Lot unique : 892 800,00 DH TTC (Huit Cent Quatre-vingt Deuze Mille Huit Cent Dirhams TTC).
- Le cautionnement provisoire est fixé comme suit :  
- 13 400,00 DHS TTC (Treize Mille Quatre Cent Dirhams TTC).
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023)
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).
- Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être présentés conformément à l'article n°11 du règlement de consultation.
- Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont ceux listés à l'article 6 du règlement de la consultation relatif au présent appel d'offres.

N° 4555/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province de Settat  
SG/D.B.M.R.H./S.M  
AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE  
N°58/ENDH/S/2024

Le 31/07/2024 à 10heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division du budget, des marchés et des ressources humaines de la Province de Settat, sis au Quartier Administratif, Avenue Hassan II Settat, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale ouverte n°58/ENDH/S/2024 pour : LA CONCEPTION ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 20 UNITES PRESCOLAIRES AUX COMMUNES RELLEVANT DU CERCLE BEN AHMED CHAMALIA ET CERCLE BEN AHMED JANOUBIA -PROVINCE DE SETTAT.

Le dossier de la consultation architecturale ouverte peut être retiré de la division du budget, des marchés et des ressources humaines de la Province de Settat service des marchés/Quartier Administratif, Avenue Hassan II Settat, et peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : Quatre millions dix HT (4 000 000,00 DH HT).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la division du budget, des marchés et des ressources humaines de la Province de Settat (Quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat);  
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

- Soit les remettre au Président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Il est prévu une réunion le 24/07/2024 à 10heures. Lieu de rencontre : Province de Settat  
L'admission des architectes est conditionnée par la présence personnelle à la réunion.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 13 du règlement de la consultation architecturale

N° 4556/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS  
OFFICE REGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DES DOUKKALA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 19/2024/SMG

RESERVE AUX TPE, PME, AUX COOPERATIVES, AUX UNIONS DE COOPERATIVES ET AUX AUTO-ENTREPRENEURS  
Le 31/07/2024 à 10 h 30, il sera procédé dans la salle de réunions de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala (O.R.M.V.A.D.), sis à 16 Avenue Mohammed VI El Jadida - Maroc, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°19/2024/SMG du 31/07/2024 pour : FOURNITURE DE MOBILIER BUREAU

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse électronique : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq Cent Sept Mille (507.000,00) Dirhams.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille (10.000,00) Dirhams.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°7 du règlement de consultation  
N° 4557/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS  
OFFICE REGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DES DOUKKALA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 24/2024/SMG

RESERVE AUX TPE, PME, AUX COOPERATIVES, AUX UNIONS DE COOPERATIVES ET AUX AUTO-ENTREPRENEURS

Le 31/07/2024 à 12h, il sera procédé dans la salle de réunions de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala (O.R.M.V.A.D.), sis à 16 Avenue Mohammed VI El Jadida - Maroc, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°24/2024/SMG du 31/07/2024 pour : A C Q U I S I T I O N F O U R N I T U R E S I N F O R M A T I Q U E S E T P R O D U I T D ' I M P R E S S I O N  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse électronique : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à

la somme de : Cinq Cent Quinze Mille Sept Cent Dirhams (515 700,00 Dh).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille (10.000,00) Dirhams.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°7 du règlement de consultation  
N° 4558/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
PREFECTURE D'ARRONDISSEMENT CENTRE HOSPITALIER PREFECTORAL HAY HASSANI CASABLANCA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE SUR OFFRES DU PRIX  
N° 01/2024 (Séance publique)

(Réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, jeunes entreprises innovantes, Cooperatives, unions de coopératives et Auto-entrepreneurs).

Le 18/07/2024 à 10 heures, il sera procédé à la salle des réunions du Centre hospitalier préfectoral HAY HASSANI (Hôpital Al Hassani : sis angle Bd Bouchaib Reddad et bd oued sebou Oulfa Casablanca), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offre de prix n°01/2024 pour :

LES ACTIVITES D'ACCUEIL A L'INTERIEUR DE L' HOPITAL AL HASSANI ET LE CENTRE DE DIAGNOSTIC RELEVANTS DU CENTRE HOSPITALIER PREFECTORAL HAY HASSANI CASABLANCA

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 500060,22 DHS (cinq cent mille soixante dirhams vingt-deux centimes) TTC

Le cautionnement provisoire est fixé à 5000,00 (cinq mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) conformément à l'Arrêté du Ministre Délégué auprès de la Ministre de

l'Economie et des Finances, chargé du Budget n°1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de Consultation.

N° 4559/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'OUARZAZATE  
COMMUNE D'OUARZAZATE  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° : 23/SP/2024

Le 29 Juillet 2024 à dix heures (10 h), il sera procédé, à la salle des réunions de la Commune de Ouarzazate sise à avenue Mohamed V, Ouarzazate, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Exploitation des parkings pour camions, voitures, motos et véhicules réguliers à la ville de Ouarzazate.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (20.000,00 dhs) Vingt mille dirhams.

Le coût estimatif relatif à l'exploitation de ces parkings est fixé par le maître d'ouvrage d'un montant de (1.060.000,00 DHS) Un million soixante mille dirhams TTC.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du Bureau des marchés de la Commune de Ouarzazate sis au Bd Mohamed V Ouarzazate, Tél. / Fax : 05.24.88.24.30

Il peut être aussi téléchargé de l'adresse électronique de portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, dépôt, ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 ( 8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Chaque concurrent doit remplir le bordereau des prix joint au dossier d'appel d'offres (si non motif d'écartement)

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Commune de Ouarzazate.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics.  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 28 du décret n° : 2-22- 431 du 8 Mars 2023 précité.

NB : - une visite des parkings sera organisée le 23/07/2024 à 10h (réunion à la salle des réunions de la commune)

- Les parkings N° : 8-19-20 et 28 sont exclus de la concurrence.

N° 4560/PA

# Sport



## Espagne/Allemagne, finale avant l'heure avec un air de 2008



**L**e choc des quarts de finale de l'Euro-2024 vendredi entre l'Espagne et l'Allemagne, les deux nations ayant le plus impressionné depuis le début de la compétition, a des airs de finale avant l'heure, qui rappelle celle remportée par la Roja en 2008.

À l'époque, une sélection espagnole à l'aube de sa période dorée, autour des Xavi, Iniesta ou Fabregas, avait dominé la Mannschaft en finale (1-0) sur un but de l'attaquant de Liverpool Fernando Torres, offrant à la Roja son premier titre depuis 1964.

Un match resté gravé dans les mémoires des supporters de chaque camp: comme un deuxième traumatisme consécutif pour la sélection alle-

mande après son élimination en demi-finale du Mondial-2006 par l'Italie à domicile, et la première pierre vers un triple inédit Euro-2008, Mondial-2010 et Euro-2012 pour l'Espagne.

Emmenés par David Villa, Xabi Alonso, Carles Puyol ou Sergio Ramos, les Espagnols avaient par la suite acquis le statut de "bête noire" de l'Allemagne, en éteignant une nouvelle fois le rêve des coéquipiers de Michael Ballack en Afrique du Sud en demi-finale (1-0, but de Puyol).

Comme le rappelle le légendaire Lothar Matthäus dans sa chronique pour Sport-Bild: "C'est presque pas croyable, mais la dernière fois que nous avons obtenu une victoire en match officiel contre l'Espagne, j'étais encore présent comme

joueur: 2-0 lors du match de la phase de groupes de l'Euro-1988 à Munich, avec deux buts de Rudi Völler".

"Après 36 ans, il est désormais temps que l'on batte de nouveau l'Espagne dans un grand tournoi", écrit joueur.

Renouvelées autour de leurs jeunes talents - Musiala, Wirtz d'un côté, Yamal, Williams de l'autre - les deux équipes qui s'affronteront vendredi à Stuttgart, n'ont plus grand-chose à voir avec celles piteusement éliminées très tôt au Mondial-2022 au Qatar après un nul 1-1 en phase de groupes.

L'Espagne, seule équipe à avoir remporté ses trois matchs de poule puis sans pitié pour la Géor-

gie (4-1) en huitièmes, s'est affirmée comme la meilleure équipe du tournoi jusqu'à présent, alors qu'elle était arrivée en Allemagne "sur la pointe des pieds".

Comme un symbole, c'était la première fois depuis... 2008 que la Roja se qualifiait pour la phase éliminatoire d'un grand tournoi avec neuf points, ce qui a confirmé les similitudes perçues par la presse entre les deux générations.

"Bien sûr, cette sélection me rappelle celle de 2008. Il y a beaucoup de similitudes, comme le manque de considération envers les deux équipes avant le début du tournoi. Puis au fil des matchs, l'illusion s'est emparée du pays, des supporters et des médias", a déclaré le héros de l'époque Fernando Torres.

"L'Espagne de 2008 était aussi une équipe avec différents profils. Le but en finale est un exemple de ce mélange de possession et de profondeur", estime l'ancien défenseur Carlos Marchena, alors que l'Espagne est louée pour son jeu séduisant et plus direct.

Pour le Süddeutsche Zeitung, grand quotidien munichois: "La sélection espagnole a inspiré l'Allemagne (notamment au niveau du jeu de possession, NDLR), puis est devenue sa bête noire et semble avoir à nouveau, avant le quart de finale de l'Euro, une longueur d'avance".

Mais la Mannschaft, portée par sa pépite du Bayern Munich Jamal Musiala, co-meilleur buteur de la compétition (3 buts), a de quoi faire trembler la Roja parfois fébrile en transition lorsque son pressing haut est battu.

Une qualification pour les demi-finales à domicile représenterait peut-être la dernière marche vers la reconquête de son public, lassé des récents échecs successifs en compétitions internationales depuis 2018.

En avant-match, l'emblématique Toni Kroos, 34 ans et qui mettra fin à sa carrière après l'Euro, a assuré que cette rencontre "ne serait pas sa dernière", alors que les Espagnols Joselu et Pedri ont affirmé vouloir "l'envoyer à la retraite", comme la presse ibérique l'avait fait, avec un certain mauvais goût, pour Zinédine Zidane en 2006.

## Jamal Musiala, la confirmation d'un immense talent

**A**tendu depuis longtemps comme le nouveau messie d'une Allemagne en reconstruction, Jamal Musiala confirme depuis trois semaines à l'Euro-2024 toute l'étendue de son talent, avec une prochaine étape vendredi (17h00) à Stuttgart en quarts de finale contre l'Espagne.

"C'est un joueur qu'on aime voir jouer au football, pour lequel on va au stade, pour lequel j'rai au stade", soulignait Kingsley Coman fin avril à l'émission Téléfoot, à propos de Jamal Musiala, son coéquipier au Bayern. Une phrase en forme de compliment et d'hommage.

Dribbles dans le petit espace, contrôles orientés puis accélérations foudroyantes pour projeter le jeu vers l'avant, et en plus désormais frappes cliniques au moment de conclure: face à l'Ecosse (5-1), la Hongrie (2-0), la Suisse (1-1) et le Danemark (2-0), Jamal Musiala a ébloui le début du tournoi continental, co-meilleur buteur avec trois réalisations.

Toute l'Europe du foot découvre ses célébrations de but. Contre la Hongrie, c'était un rond formé par son pouce et son index droit, ses trois autres doigts resserrés ramènés sur son front, la même que le basketteur Carmelo Anthony après

un panier à trois points. Logique pour le fan absolu de NBA qu'est Musiala!

De son surnom affectif de "Bambi" trouvé par ses coéquipiers au début de sa carrière, il ne reste que le visage doux, les traits de l'enfance puis de l'adolescence n'ont pas encore complètement laissé place à ceux de l'adulte.

"Certains joueurs m'appellent encore Bambi", a glissé avec le sourire Jamal Musiala, envoyé en conférence de presse au côté de Florian Wirtz, à trois jours du match d'ouverture de l'Euro-2024 dans son jardin de Munich à l'Allianz Arena, rebaptisée Munich Football Arena pour l'occasion.

"Je n'ai d'ailleurs aucun problème avec ça, c'est un surnom cool. Mais j'en suis sorti. Dans mon développement depuis le dernier Euro (sa première grande compétition à tout juste 18 ans à l'été 2021), j'ai fait des pas en avant. Physiquement, j'ai pris du volume. Dans mon jeu aussi, j'ai progressé", a-t-il ajouté.

Recruté par le Bayern à l'été 2019, il joue son premier match de Bundesliga en juin 2020, suscitant un immense espoir, et une forte pression sur ses épaules, pas si frêles.

"J'espère que Jamal sera pour le Bayern ce

que Messi a été pour le Barça. Une idole, une légende, un joueur inoubliable qui va porter et marquer le jeu du Bayern pendant de nombreuses années." La comparaison avec Messi est venue de Lothar Matthäus, champion du monde 1990 à la mi-novembre 2022 dans une de ses chroniques, à quelques jours du Mondial au Qatar.

À l'époque, le milieu offensif du Bayern n'a pas encore 20 ans et s'apprête à connaître un Mondial-2022 compliqué, à l'image de l'Allemagne sortie dès le premier tour, devancée par le Japon... et l'Espagne, qu'il s'apprête à retrouver une vingtaine de mois plus tard.

Et en un an et demi, comme il le dit lui-même, il a pris du volume dans le jeu munichois et en sélection, où son association depuis quelques mois avec Florian Wirtz, l'autre pépite allemande de 21 ans, sous l'impulsion du sélectionneur allemand Julian Nagelsmann, a abouti à "Wusiala", création à deux têtes qui donne le tournis aux défenses depuis le début de l'Euro.

La saison passée, sur un but à la 88e minute de la dernière journée de Bundesliga le 27 mai 2023, il a offert la victoire au Bayern à Cologne et le titre de champion, pour se faire à 20 ans une place de choix dans la légende du club munichois.



Né à Stuttgart, où il espère à nouveau briller vendredi, le joyau Musiala est ensuite parti vivre en Angleterre avec sa famille. Il a grandi au centre de formation de Chelsea et évolué avec les équipes de jeunes de l'Angleterre, avant de revenir en Allemagne et d'opter pour la Mannschaft dès 2021. Pour le plus grand bonheur des supporters allemands, dont il est le nouveau chouchou.



De Mbappé-Pepe à Saliba-Cristiano Ronaldo

# Les duels de France-Portugal



**D**e Kylian Mbappé face à l'expérimenté Pepe au nouveau duel de William Saliba avec un grand attaquant, Cristiano Ronaldo, de l'autre côté du terrain, le quart de finale France-Portugal promet de beaux duels, vendredi (20h00) à Hambourg pour l'Euro-2024.

Le buteur des Bleus, pas au sommet de sa forme, va se frotter au joueur le plus âgé de l'histoire de la compétition, Pepe, 41 ans.

Képler Laveria Lima Ferreira, dit Pepe, n'est pas non plus au sommet de son art, et sa glissade devant le Slovène Benjamin Sesko en fin de prolongation aurait pu coûter très cher au Portugal en 8e de finale (0-0, 3 t.a.b. à 0).

Mais le joueur de Porto est toujours solide dans les duels, et il a la puissance pour contrer Mbappé, gêné en outre par son masque et diminué par sa fracture du nez.

"On a un peu tous minimisé le traumatisme" de cette fracture, estime l'entraîneur adjoint des Bleus Guy Stéphan, même si "ça n'explique pas tout" de la petite forme de Mbappé.

Le capitaine, qui n'a marqué que sur pénalty contre la Pologne (1-1) et a provoqué un but contre son camp de l'Autriche (1-0), court après un "vrai" but.

Impressionnant depuis le début du tournoi, le premier qu'il dispute comme titulaire, William Saliba va devoir maîtriser un autre grand ancien, Cristiano Ronaldo.

"Quand on est défenseur, on veut jouer

contre les meilleurs attaquants", dit le joueur d'Arsenal, qui a "croqué" le puissant Romelu Lukaku au tour précédent contre la Belgique (1-0).

CR7, "on le connaît tous, il ne veut que marquer des buts", souligne le gardien remplaçant Brice Samba. "Il n'a plus rien à prouver dans le foot après tout ce qu'il a fait. Il faudra être solide pour le contrer".

Justement, la défense française est en barbelée depuis le début de l'Euro, elle n'a concédé qu'un but, sur pénalty, à une autre légende largement maîtrisée par la charnière, Robert Lewandowski.

Car Saliba n'est pas seul à la tâche, aidé par Dayot Upamecano. "C'est facile quand tu as un joueur qui est très fort à côté de toi", dit le "Gunner".

Au milieu, Antoine Griezmann devra enrayer le travail de Vitinha, un des moteurs du jeu portugais, le créateur qui a réussi le plus de passes de la "Seleção" (196) dans cet Euro, selon les statistiques de l'UEFA.

"Vitinha est un excellent joueur, je le vois avec le PSG", déclare Guy Stéphan. "Il a un gros volume de jeu, il est capable d'éliminer, de faire des bonnes passes, de créer le danger et également de récupérer des ballons".

Baladé à différents postes depuis le début du tournoi, "Grizi" n'a pas l'éclat qu'on lui a connu lors des grands tournois, mais Stéphan le défend et refuse de "remettre en question" un joueur à 133 sélections (44 buts).

"Antoine est un joueur collectif, très subtil dans le jeu, un joueur de dernière passe, aussi extrêmement généreux dans l'effort".

Les Bleus n'ont toujours pas marqué dans le jeu, le Belge Jan Vertonghen détournant la frappe de Randal Kolo Muani en huitième.

Les questions sur l'inefficacité offensive reviennent à chaque conférence de presse. "On ne va pas se le cacher, on a un déficit", admet Stéphan.

"Peut-être qu'il faut frapper un peu moins fort, qu'il faut plus axer sur le fait de cadrer?", se demande le technicien.

A l'entraînement, les exercices de frappes ne sont pas toujours convaincants, et les gardiens remplaçants sont aussi très bons. "Ça va être de notre faute...", en plaisante Alphonse Areola.

Or, ces attaquants en mal d'inspiration vont croiser un gardien en pleine confiance, Diogo Costa. "Il a été déterminant, appuie Areola, sur l'action de fin de prolongation (contre la Slovaquie) il sort le face à face, et derrière aux tirs au but il est parti chaque fois du bon côté". Il faudra déjà cadrer les frappes...

## Mbappé et le crépuscule de son dieu Cristiano Ronaldo

**L**a légende de Kylian Mbappé commence avec son admiration sans borne, tout jeune, pour Cristiano Ronaldo. Mais l'enfant s'est mué en attaquant sans pitié, qui tentera de précipiter la retraite internationale de son idole, vendredi lors du quart de finale Portugal-France de l'Euro-2024.

C'est peut-être l'un de ces chassés-croisés mythiques de l'histoire du sport qui se prépare. D'un côté Ronaldo, qui à 39 ans pourrait disputer sa dernière grande compétition avec le Portugal. En panne de but, il affiche désormais ses doutes, jusqu'à fondre en larmes lundi soir après avoir raté un pénalty contre la Slovaquie en 8e de finale.

De l'autre, Mbappé est à un tournant de sa carrière, à 25 ans. Après une saison jalonnée d'épreuves, de critiques et de conflits au Paris SG, où il a fini meilleur buteur de l'histoire du club, le Francilien s'apprête à rejoindre le Real Madrid. Il a lui-même longtemps repoussé ce rêve mais va désormais marcher dans les pas de Ronaldo, meilleur buteur de l'histoire de ce club-ci.

"A mon tour... Impatient de te voir illuminer le Bernabeu", a écrit CR7 sur les réseaux sociaux à l'annonce de l'arrivée de "KM7" en terre madrilène. Car oui, le Portugais connaît Kylian Mbappé depuis les 10 ans du Bondynoï, qui

était allé lui demander un autographe après un match du Real à Marseille, en 2009.

Ils s'étaient revus en 2012, pour la visite des installations de la "Maison blanche" par le jeune prodige, en quête de son club formateur. "Kyky" a confié à Bild, en 2021: "Je rêvais d'avoir la même carrière que Cristiano Ronaldo. Quand il joue, il apporte de la joie à tous ceux qui le regardent, et cela dure depuis 15 ans. Il y a rarement des footballeurs comme lui, et j'ai beaucoup appris en le regardant."

Certains argueront que leur style n'a pas grand-chose à voir. Cristiano Ronaldo a bâti sa carrière sur des dribbles virtuoses -désormais beaucoup plus rares avec l'âge-, une force athlétique démentielle et une capacité à marquer en toutes circonstances, notamment de la tête.

Marquer de la tête, Kylian Mbappé, lui, ne connaît quasiment pas, et la dernière fois qu'il a essayé, il s'est fracassé le nez sur l'épaule de Kevin Danso, contre l'Autriche (1-0). Il a fait irruption sur la scène pro par sa vitesse stupéfiante, avant d'apprendre à marquer depuis l'extérieur de la surface, pour "ne plus avoir besoin de dribbler" les défenseurs, confiait-il à Prime Vidéo il y a plusieurs mois.

Les deux partagent en revanche un sang-froid exceptionnel face au but, une faculté néanmoins émoussée lors de cet Euro. Mbappé a



enfin réussi à marquer un premier but dans un Euro, mais sur pénalty, contre la Pologne, lors du troisième match de poule (1-1). Pour le reste, il empile les ratés et manque d'inspiration, gêné en partie par le masque qui protège son nez fracturé.

Cristiano Ronaldo, outre ce fameux pénalty manqué contre la Slovaquie -un exercice qui a pourtant toujours été sa spécialité-, a multiplié les coups francs poussifs, les crochets prévisibles et les frappes sans danger. Il a pour lui une passe décisive pour Bruno Fernandes contre la Tur-



quie (3-0).

Le latéral gauche du PSG et de la Seleção Nuno Mendes a expliqué, mercredi: "Ce sont deux joueurs excellents, qui peuvent faire la différence à n'importe quel moment. J'ai partagé le vestiaire avec les deux, ça a été un plaisir de jouer avec Mbappé et c'est un plaisir de pouvoir jouer avec Cristiano. Ce sont deux joueurs incroyables".

Et à choisir? "Si j'étais entraîneur, je choisirais les deux." Manque de chance, ils seront opposés vendredi soir.

## La Chine ramène sur Terre d'inédits échantillons de la face cachée de la Lune

La sonde Chang'e-6, avec à son bord les premiers échantillons jamais ramenés de la face cachée de la Lune, est retournée mardi sur Terre, marquant le "succès complet" de la mission, selon l'agence spatiale chinoise.

En raison de sa complexité technique, notamment en matière de communications, il s'agit d'une des missions les plus ambitieuses jamais conduites par la Chine dans l'espace.

"A 14H07 (06H07 GMT), le module de retour Chang'e-6 s'est posé dans une zone désertique de la région de Mongolie intérieure (nord de la Chine) et tout fonctionne normalement", a indiqué dans un communiqué l'agence spatiale chinoise CNSA.

"Cela marque le succès complet de la mission" et "le premier retour sur Terre d'échantillons de la face cachée de la Lune", s'est-elle réjouie.

La capsule a chuté lentement depuis le ciel grâce à un parachute rouge et blanc avant de toucher terre en douceur et qu'un drapeau chinois rouge et jaune ne soit planté à ses

côtés, selon des images diffusées par la télévision étatique CCTV.

La face cachée de la Lune est une région rarement explorée. Elle est appelée ainsi parce qu'elle est invisible depuis la Terre. Elle est très prometteuse pour la recherche car ses caractéristiques accidentées sont moins lissées par d'anciennes coulées de lave que celles de la face la plus proche.

Les échantillons prélevés par Chang'e-6, de la terre et des roches, pourraient ainsi permettre d'en savoir davantage sur la formation et l'histoire du satellite naturel de la Terre.

La sonde avait été propulsée le 3 mai dans l'espace depuis le centre de lancement de Wenchang, dans la province insulaire et tropicale de Hainan (sud de la Chine).

Environ un mois plus tard, elle s'était posée dans l'immense bassin Pôlesud-Aitken, l'un des plus grands cratères d'impact connus du système solaire, situé sur la face cachée de la Lune.

La sonde a utilisé une foreuse et un bras robotique pour prélever les



échantillons. Elle a également pris des photos de la surface lunaire et planté un drapeau chinois rouge et jaune dans le sol gris de la face cachée de la Lune.

Le 4 juin, la sonde avait effectué le premier lancement réussi de l'histoire depuis la face cachée de la Lune, afin de placer les échantillons récoltés

en orbite lunaire, où ils étaient depuis cette date. L'agence de presse étatique Chine nouvelle avait qualifié cette réussite d'"exploit inédit dans l'histoire de l'exploration lunaire".

L'opération était effectivement très technique et délicate. Car la mission nécessitait l'utilisation d'un satellite relais chinois afin que les signaux

de communication puissent être transmis depuis la Terre jusqu'à la face cachée, dans les deux sens.

La Chine a considérablement développé ses programmes spatiaux depuis une trentaine d'années, injectant des milliards d'euros dans ce secteur afin de rattraper les leaders américain, russe et européen.

Le pays asiatique avait posé en 2019 un engin sur la face cachée de la Lune, une première mondiale. En 2020, il a rapporté des échantillons de la face visible de la Lune et finalisé Beidou, son système de navigation par satellite.

En 2021, la Chine a fait atterrir un petit robot sur Mars.

Le géant asiatique espère lancer sa première mission habitée vers la Lune d'ici 2030. Elle prévoit également de construire une base lunaire.

Les Etats-Unis sont engagés dans une rivalité avec la Chine en matière de programme lunaire. Washington prévoit ainsi d'envoyer à nouveau des astronautes sur la Lune d'ici 2026 avec sa mission Artémis 3.

### Recettes

## Gratins de poisson



#### Ingrédients :

400 g de coquilles et jacsques surgelées sans corail  
1 kg de moules fraîches  
300 g de lotte  
1 homard surgelé (600g)  
200 g de crevettes grises  
2 échalotes  
100 g de crème fraîche  
200 g gruyère râpé  
Bisque de homard surgelé (2 paquets ou en boîte)

#### Préparation :

1. Décongeler les coquilles et jacsques, le homard et la bisque, les maintenir au frais

- Couper le homard en morceaux. Récolter le jus des coquilles et du homard.
- Cuire les moules, récolter aussi le jus.
- Réserver tous les jus et et faire pocher la lotte.
- Avant le repas, environ 45mn, faire blanchir les échalotes dans le beurre, ajouter tous les ingrédients en remuant doucement.
- Ajouter la bisque de homard, le jus et la crème fraîche.
- Mettre le tout dans un plat à gratin, saupoudrer de gruyère et faire gratiner.!

## Les revenus du football européen ont bondi en 2022-23

Le marché européen du football a progressé de 16% en 2022-23 par rapport à la saison précédente, générant un chiffre d'affaires global de 35,2 milliards d'euros, selon l'étude annuelle compilée par les consultants de Deloitte publiée mardi.

Pour les cinq grands championnats européens (Angleterre, Espagne, Allemagne, France et Italie), la progression est de 14%, à 19,6 milliards d'euros. Pour la première fois depuis la saison 2018-19, note l'étude, le "Big Five" a dégagé un bénéfice d'exploitation, chiffré à 500 millions d'euros.

La bonne santé financière du football européen sur cette période s'explique notamment par la levée des dernières restrictions sanitaires liées à la pandémie de Covid-19 et par les retombées de la Coupe du monde au Qatar, notent les analystes du Deloitte Sports Business Group dans leur étude annuelle.

Dans le détail, le chiffre d'affaires de la Premier League anglaise a progressé de 11% et franchit pour la première fois la barre des 6 milliards de livres (6,1 milliards de livres, soit 7,2 mds d'euros).

L'endettement net des clubs anglais est passé dans le même temps de 2,7 à 3,1 milliards de livres (EUR 3,7 mds), une progression qui s'explique notamment par le financement de projets d'infrastructure.

Estimée en pourcentage, la progression est la plus forte pour les clubs de la Bundesliga allemande et de la Serie A italienne (+22% dans les deux cas), pour s'établir à 3,8 milliards d'euros en Allemagne et à 2,9 milliards en Italie.

"La Coupe du monde 2022, la levée des dernières restrictions liées au Covid-19 et la ferveur des supporters de football ont abouti à une forte croissance du marché du football européen en 2022-23", résume Tim Bridge, partenaire associé du Deloitte's Sports Business Group.

Mais, ajoute-t-il, le football européen a atteint un "point d'inflexion" face à la montée en puissance d'autres régions du globe.

"Le football se développe en direction d'un sport plus connecté à l'échelle mondiale, ce qui apporte un lot de nouveaux défis pour préserver un équilibre concurrentiel ainsi qu'une gouvernance et un ensemble de régulations solides", poursuit-il.

Bridge exhorte les dirigeants du football européen à présenter un "front uni" pour que le football dans le Vieux continent continue de susciter l'enthousiasme des joueurs, des supporters et des partenaires économiques qui y participent.

L'étude aborde aussi la question du football féminin. Elle note que le succès du Championnat d'Europe féminin organisé à l'été 2022 en Angleterre a un effet majeur sur le développement de la Women's Super League, le championnat féminin anglais, dont les revenus des clubs ont progressé de 50% à 48 millions de livres (57 millions EUR). La tendance reste à la hausse, Deloitte anticipant un chiffre d'affaires de 68 millions de livres sur la saison 2024-25.

